

SYSTEME DES NATIONS UNIES EN GUINEE

**PLAN CADRE DES NATIONS UNIES
POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DE LA GUINEE
2007 - 2011**

-Version Officielle-

Avril 2006

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	I
AVANT- PROPOS	IV
DECLARATION DE LA MISSION DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DE GUINEE	V
RESUME ANALYTIQUE	VI
SECTION I : CONTEXTE DE PLANIFICATION COMMUNE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES EN GUINEE.	2
1.1 DU BILAN COMMUN DE PAYS AU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L' AIDE AU DEVELOPPEMENT	2
1.2 PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L' AIDE AU DEVELOPPEMENT	3
SECTION II : ORIENTATIONS ET RESULTATS STRATEGIQUES ATTENDUS DU CADRE D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT :	6
2.1 CROISSANCE ECONOMIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES	6
2.2 AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES	7
2.3 ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	8
2.4 LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE	9
2.5 PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	10
SECTION III : RESSOURCES DU PLAN CADRE	12
3.1 RESSOURCES DE BASE	12
3.2. INTERVENTIONS HORS PLAN CADRE	12
SECTION IV : CADRE DE MISE EN ŒUVRE	13
4.1 COORDINATION	13
4.2 SUIVI & EVALUATION	13
ANNEXE I : MATRICE DES RESULTATS DU CANUD 2007-2011	14
1. CROISSANCE ECONOMIQUE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES	14
2. GOUVERNANCE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES	18
3. ACCES EQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	22
4. LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE	31
5. PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	39
ANNEXE II : CADRE DE SUIVI ET EVALUATION	43
1. CROISSANCE ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES	43
2. AMELIORER LA GOUVERNANCE ET RENFORCER LES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET HUMAINES	52
3. ACCES EQUITABLE AU SERVICE SOCIAUX DE BASE	57
4. LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET LA TUBERCULOSE	62
5. PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES	72
PLAN INTEGRE DE SUIVI EVALUATION QUINQUENNAL : 2007 – 2011	77

GLOSSAIRE

AFD :	Agence Française pour le Développement
ANAFAM :	Alliance Nationale contre la Faim et la Malnutrition
APNDS :	Appui au Programme Nationale de Développement Sanitaire
ARGOS :	Système de localisation et de collecte de données par satellite
ARV :	Antirétroviraux
ATF :	Assistance Technique et Financière
BAD :	Banque Africaine pour le Développement
BADEA :	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCP :	Bilan Commun de Pays
BCRG :	Banque Centrale de la République de Guinée
BM :	Banque Mondiale
BREDA :	Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Education en Afrique
CAAF :	Centre d'Appui à l'Auto-promotion Féminine
CDV :	Centre de Dépistage Volontaire
CDL :	Contribution au Développement Local
CEC :	Centre d'Education Communautaire
CECOJE :	Centre d'Ecoute et de Conseils des Jeunes
CNPRH :	Comité National de la Population et des Ressources Humaines
CRD :	Communauté Rurale de Développement
CTA :	Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine
DDR :	Désarmement, Démobilisation et Réintégration
DOTS :	Stratégie Traitement de brève durée sous surveillance directe
DNP :	Direction Nationale du Plan
DNS :	Direction Nationale de la Statistique
DRS :	Direction Régionale de la Santé
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EBNF :	Education de Base Non Formelle
ECHO :	Office d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne
EDSG :	Enquête Démographique et Sanitaire de Guinée
EHA :	Eau, Hygiène et Assainissement
EPT :	Education Pour Tous
EvF/EmF :	Education à la vie Familiale et en matière de Population
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FARN :	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle
FDL :	Fonds de Développement Local
FED :	Fonds Européens pour le Développement
FMI :	Fonds Monétaire International
FRPC :	Facilités pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GTZ :	Agence Allemande pour la Coopération Technique
GHP :	Groupe d'Harmonisation des Programmes
GIC :	Groupe d'Information et de Communication
IBW :	Institutions de Bretton Woods
IIZ/DVV :	Institut de Coopération Internationale de la Confédération Allemande pour l'Education des Adultes
IMF :	Institution de Micro-Finance

INRAP :	Institut National de Recherche d'Actions Pédagogiques
IO :	Infection Opportuniste
IST :	Infection Sexuellement Transmissibles
JICA :	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KFW :	Banque de Crédit pour la Reconstruction / Kreditanstalt Für Wiederaufbau
MAP :	Plan D'Action Multisectoriel
MII :	Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides
MURIGA :	Mutuelle pour la prise en charge des Risques liés à la Grossesse et à l'Accouchement
OCHA :	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
OMT :	Equipe de la Gestion Opérationnelle / Operational Management Team
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONUUDI :	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA :	Programme Commun des Nations sur le VIH/SIDA
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PCIMAA :	Prise en Charge Intégrée de l'Adolescent et de l'Adulte
PCIME :	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PDC :	Plan de Développement Communautaire
PDL :	Plan de Développement Local
PEM :	Point d'Eau Moderne
PEV :	Programme Elargi de Vaccination
PFN :	Programme Forestier National
PME :	Petites et Moyennes Entreprises
PMI :	Petites et Moyennes Industries
PNAE :	Plan National d'Actions pour l'Environnement
PNLAT :	Programme National de Lutte Antituberculeuse
PNSR :	Programme National de Santé Reproductive
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUAD :	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PPTE :	Pays Pauvres Très Endettés
POP :	Polluant Organique Persistant
PRSS :	Projet de Renforcement des Services de Santé
PVVIH :	Personne Vivant avec le VIH
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SAFIC :	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités
SASDE :	Stratégie d'Accélération de la Survie et du Développement du jeune Enfant
SCAC :	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SNAPE :	Service National d'Aménagement des Points d'Eau
SIAG :	Système d'Informatisation de l'Administration Guinéenne
SICIAV :	Système d'Information et de Cartographie sur l'Insécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
SNAM :	Schéma Directeur d'Aménagement de la Mangrove
SNU :	Système des Nations Unies
SR :	Santé de la Reproduction
SRP :	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TPI :	Traitement Préventif Intermittent
UE :	Union Européenne

UNDG : Groupe des Nations Unies pour le Développement
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNODC : Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime
USAID : Agence des Etats-Unis pour le Développement
VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
VNU : Volontaires des Nations Unies

AVANT- PROPOS

Le présent Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) constitue la référence analytique et programmatique permettant d'apporter une réponse commune du Système des Nations Unies (SNU) aux problèmes de développement auxquels la Guinée est actuellement confrontée. Ces défis ont été identifiés lors de l'élaboration du Bilan Commun de Pays mettant en exergue les causes profondes de l'état de développement du pays. Le PNUAD servira ainsi de cadre de planification des activités de développement du SNU en République de Guinée pour la période 2007-2011. Il comprend un cadre logique de résultats stratégiques, basé sur des stratégies communes d'aide au développement, un cadre des ressources programmatiques et un mécanisme concerté pour le suivi et l'évaluation des objectifs visés.

Le présent document de programmation a été élaboré dans un cadre de concertation étroit entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement. Il a bénéficié de l'ouverture prononcée du Gouvernement Guinéen pour la reprise du dialogue politique et la normalisation de ses relations avec ses partenaires au développement. Il fut l'objet d'une collaboration féconde intégrant d'une part, les priorités nationales identifiées dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et s'alignant d'autre part, sur les objectifs internationaux dont les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, en tenant compte des axes prioritaires susmentionnés et dans le souci d'assurer une programmation rationnelle et cohérente des ressources, le SNU et le Gouvernement ont agréé d'articuler les activités opérationnelles de développement du Système des Nations Unies autour de cinq axes de coopération stratégique : i) Croissance économique et renforcement des capacités productives, ii) Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles ; iii) L'accès équitable aux services sociaux de base ; iv) Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose ; v) Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles.

L'exercice de l'élaboration du PNUAD vient renforcer l'expérience en matière de travail commun au niveau de l'Equipe de Pays des Nations Unies en Guinée. Il a induit une restructuration thématique des ressources humaines du SNU et du Gouvernement, en créant des groupes techniques de travail axés sur les cinq domaines prioritaires de coopération du Plan Cadre. Ensemble, ces groupes de travail, appuyés par le Groupe d'Harmonisation des Programmes (GHP), ont été en charge d'élaborer et d'exécuter des plans de travail communs selon le processus de simplification, d'harmonisation et de rationalisation des procédures des Nations Unies.

Le Plan Cadre de programmation a été élaboré selon l'approche intégrée des droits humains et les principes de gestion orientée sur les résultats. Il contient un cadre logique décliné sur les résultats attendus pour définir, d'une part, les activités opérationnelles, et d'autre part, les mécanismes de suivi et d'évaluation à travers des rapports, des études, enquêtes et missions spécifiques d'évaluation. La stratégie globale du cadre de coopération vise le renforcement des capacités nationales à travers la lutte contre l'extrême pauvreté et la promotion des droits humains sans oublier les axes transversaux que constituent l'égalité du genre, l'action prioritaire sur les groupes vulnérables et l'amélioration des données statistique.

Le document actuel est la traduction de l'engagement collectif des Agences du SNU et du Gouvernement de la République de Guinée pour renforcer la coopération, la coordination, tant en leur sein qu'avec leurs partenaires, afin d'optimiser l'impact collectif de leur action en appui aux priorités nationales. Ensemble, le SNU et le Gouvernement Guinéen restent convaincus que l'approche conjuguée de leurs efforts renforcera les effets nationaux en faveur de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et s'engagent d'ores et déjà à tout mettre en œuvre pour réaliser les résultats définis dans les cinq domaines de concentration retenus.

S.E.M. Elhadj Thierno Habib Diallo
Ministre de la Coopération

Mme. Mbaranga Gasarabwe
Coordonnateur Résident des Activités
Opérationnelles du Système des Nations Unies

DECLARATION DU SYSTEME DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DE GUINEE

Dans la perspective du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la Guinée (PNUAD), sous la conduite du Gouvernement, le système des Nations Unies tient à réaffirmer prioritairement son attachement à la paix, à la défense et à la promotion des droits fondamentaux de l'homme, ainsi qu'à la promotion de l'égalité des sexes, et aux droits des enfants.

Nous, membres de l'Equipe du Pays des Nations Unies, en République de Guinée nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre la Réforme du Secrétaire Général des Nations Unies, initiée depuis 1997, afin d'accroître l'efficacité des interventions et leur impact sur les populations guinéennes.
- Nous inscrire dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et soutenir les efforts visant à traduire dans les politiques nationales, les engagements pris au niveau international, synthétisés dans la Déclaration du Millénaire.
- Harmoniser notre vision et mobiliser nos ressources pour nous focaliser sur l'atteinte des résultats en ce qui concerne les axes prioritaires de coopération

suyvants : i) Croissance économique et renforcement des capacités productives, ii) Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles ; iii) L'accès équitable aux services sociaux de base ; iv) Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose ; v) Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles.

En nous appuyant sur un leadership national et un partenariat étendu à la société civile et autres acteurs du développement, le Système des Nations Unies en Guinée s'engage à soutenir :

- Le développement humain durable ;
- L'éradication de l'extrême pauvreté ;
- L'accès équitable aux droits sociaux et humains fondamentaux.

Nous souhaitons manifester notre ferme volonté d'apporter une réponse collective aux priorités nationales et d'obtenir des résultats tangibles en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population guinéenne.

Mme Mbaranga Gasarabwe

Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies

M. Ari Toubou Ibrahim
Représentant de la FAO

Dr. Khadidiatou Mbaye
Représentant de l'OMS

M. Philippe Guyon Le Bouffy
Représentant et Directeur du PAM

M. Ibrahima K. Djibo
**Représentant Résident Adjoint
PNUD**

M. Marcel K. Rudasingwa
Représentant de l'UNICEF

M. Ivan Hermans
Représentant de l'UNFPA

M. Stefano Severe
**Représentant du
UNHCR**

Mme Guadalupe de Sousa
**Chef de Bureau
OCHA**

Mr. Damien Rwegera
**Coordonnateur de Pays
ONUSIDA**

M. Ernest N. Allai
**Représentant résident de
l'ONUDI**

M. Frederic Chenais
Représentant de l'IOM

Mme Lalla Aïcha Ben-Barka
Directrice du BREDA

M. Mohamed Ali Ould Sidi
**Représentant du Bureau
Sous-régional de l'OIT pour le Sahel**

M. Philippe Zisset
**Chargé de Pays
Bureau régional du FENU**

**En étroite collaboration avec
les Institutions de Bretton Woods**

Résumé Analytique

Le présent Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement pour la période 2007-2011, constitue la deuxième génération de Plan Cadre suite à celui adopté en 2001 et portant sur la période 2002-2006.

Ce Plan-Cadre constitue un double défi pour les agences onusiennes et pour la Guinée ; d'une part, au regard des efforts de planification conjointe et de programmation commune qu'implique la réforme du Secrétaire Générale de l'ONU et, d'autre part, du fait de l'aggravation de la pauvreté durant le précédent cycle, en dépit de l'adoption, en janvier 2002, d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

En effet, l'aggravation de la pauvreté, passée de 49,2 % en 2002 à 53,6 % en 2005, la progression de la malnutrition ainsi que la détérioration des droits humains et sociaux de base, ont conduit les agences des Nations Unies et le gouvernement guinéen à dresser un Bilan Commun de la situation et des défis à relever.

S'appuyant sur les stratégies nationales de développement et sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Bilan Commun de Pays analyse les causes profondes de l'état de développement du pays et s'efforce de ressortir les liens de causalité entre elles.

Adopté conjointement en Novembre 2005, le Bilan Commun de Pays identifie trois défis majeurs pour le développement de la Guinée, à savoir : la promotion des droits humains et le développement des services sociaux de base, le renforcement des capacités de production et l'appui à la gouvernance politique, administrative et économique. Les défis ainsi identifiés restent conformes à ceux définis dans le DSRP-I. Leur actualité est confirmée notamment dans le rapport de mise en œuvre de la Stratégie Réduction de la Pauvreté parut en novembre 2005, ainsi que dans le second Rapport sur la mise en œuvre des OMD de mars 2005.

Après une retraite conjointe des chefs d'agences des Nations Unies et des représentants de la partie nationale, Les défis identifiés dans le BCP ont été éclatés en cinq axes de coopération prioritaire en y ajoutant le VIH/SIDA et l'environnement, à l'effet de mieux faire ressortir le caractère spécifique et crucial de la lutte contre le VIH/SIDA et les défis environnementaux, dans les efforts visant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Les cinq axes de coopération prioritaire ainsi définis ont pour objectif ultime d'assurer aux Guinéens un accès équitable aux droits sociaux et humains fondamentaux et de permettre une réduction effective de la pauvreté.

L'engagement de partenariat pour l'action que caractérise le présent Plan Cadre sera suivi conjointement par les Nations Unies et le gouvernement de Guinée, au travers d'un comité technique mixte logé au sein du Secrétariat de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. A cet effet, des indicateurs largement inspirés des OMD et de la SRP ont été définis pour évaluer les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Plan-Cadre.

SECTION I : CONTEXTE DE PLANIFICATION COMMUNE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES EN GUINEE.

Il est avéré que les conditions favorables au développement humain durable ne peuvent se réaliser que lorsque le Gouvernement, la société civile, les organisations des Nations Unies et l'ensemble des partenaires de développement concentrent leurs ressources autour d'objectifs partagés et basés sur une compréhension commune des problématiques de développement.

Aussi, suite aux résolutions prises par l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Secrétaire Général, appelle les agences du système à mieux coordonner et approfondir les synergies opérationnelles entre leurs programmes et projets. Ces prérogatives s'opérationnalisent par la mise en œuvre d'un processus d'harmonisation et de simplification, dont le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement constitue l'une des composantes clés. Il représente le cadre stratégique et conceptuel de programmation commune de l'ensemble des organismes, Fonds et Programmes du système des Nations Unies. A ce titre, il définit le cadre commun d'intervention en appui aux efforts nationaux engagés pour le développement humain durable et le bien être de la population.

Le présent Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la Guinée, prendra le relais du premier Plan Cadre qui couvrait la période 2002 – 2006. Partant du souci d'offrir un cadre stratégique cohérent pour la coopération sur la période 2007-2011, le Plan Cadre répond à une double exigence. Ses orientations s'inscrivent à la fois dans le contexte des mandats confiés aux organisations du SNU, et sont également en adéquation avec les besoins et priorités spécifiques relevés en Guinée.

1.1 Du Bilan Commun de Pays au Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

Le processus d'élaboration du PNUAD se base, en premier lieu, sur les acquis du Bilan Commun de Pays (BCP). Elaboré conjointement par les cadres du Gouvernement et ceux du SNU, le BCP rend compte des défis majeurs de développement en Guinée. Il met en avant les causes profondes de la situation de développement actuelle à la lumière des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et dessine ainsi le caractère multidimensionnel de la pauvreté en Guinée. Tenant compte de ses avantages comparatifs et des divers outils dont il dispose, comme l'approche intégrée des droits humains et la gestion orientée sur les résultats, le système des Nations Unies a tiré de cette analyse trois grands domaines de coopération : i) la promotion des droits humains et le développement des services sociaux de base ; ii) le renforcement des capacités de production et ; iii) l'appui à la gouvernance politique, administrative et économique¹.

Sur le plan national, le BCP se réfère directement aux stratégies référencées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et celles contenues dans la stratégie de développement socio-économique à l'horizon 2010 « Guinée, Vision 2010 ». En identifiant les 3 domaines de coopération susmentionnés, qui correspondent au 3 axes prioritaires du DSRP-I, le BCP confirme la faiblesse des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté durant la période 2002 – 2004.

¹ « Bilan commun de pays- République de Guinée », Bureau du Coordinateur Résident du Système des Nations Unies, Conakry, Novembre 2005

Le BCP s'est également inspiré de la vision à long terme du développement, contenue dans le document "Guinée, vision 2010", laquelle est basée sur les principes de justice, de responsabilité, de solidarité et de participation en vue d'améliorer des conditions de vie des populations.

Ainsi, sur la base des résultats du BCP, la stratégie développée dans le Plan-Cadre replace les besoins de la Guinée dans un contexte plus large. Le BCP prend en compte les objectifs mondiaux du développement arrêtés par la communauté internationale tel que ceux issus des grandes conférences, conventions et sommets internationaux dont la Guinée est signataire. Des engagements offrant un cadre de coopération commun et pour lesquels l'ensemble des acteurs du développement s'accorde à concentrer ses efforts.

1.2 Processus d'élaboration du Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement

L'élaboration du Plan Cadre a débuté par la tenue, du 18 au 20 Octobre 2005, d'une retraite regroupant l'ensemble des représentants des agences onusiennes résidentes et non résidentes, de certains partenaires et des principaux ministères, dont l'équipe du Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Les travaux en atelier ont été animés par une équipe de facilitateurs du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le Développement (United Nations Development Group Office - UNDGO). Ce processus a permis de maintenir la coopération continue avec les représentants du Gouvernement, déjà fortement impliqué depuis l'élaboration du BCP, et de définir conjointement et de façon consensuelle les objectifs stratégiques du Plan Cadre.

Un des résultats déterminants de cet atelier fut l'obtention d'un consensus sur cinq domaines d'orientations stratégiques complémentaires. Ceux-ci sont en cohérence avec les défis relevés dans le DSRP-I et les priorités nationales en cours de définition dans le cadre du DSRP-II. (Cf. schéma ci-dessous illustrant le processus de planification stratégique). Ces résultats se présentent comme suit :

- Croissance économique et renforcement des capacités productives ;
- Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles ;
- Promotion des droits humains et développement des services sociaux de base ;
- Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose ;
- Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Ces résultats ont ensuite été affinés conjointement par les équipes nationales et celles du SNU, sous la coordination du Groupe d'Harmonisation des Programmes (GHP) du SNU et du Parrain du processus BCP/Plan Cadre². Des sessions de brainstorming, organisées dans le cadre d'une retraite, ont permis aux deux parties de décliner les principaux effets attendus du PNUAD. Ces sessions ont également intégrées les mesures de prévention des crises ou conflits et de consolidation de la paix. Le caractère volatile de la sous-région a été pris en compte. La paix n'est pas encore solidement ancrée sur l'intégralité du territoire et des conflits latents persistent dans les zones frontalières menaçant ainsi considérablement la stabilité des populations. A ce titre, dans une optique de soutien à la transition et de coopération au développement, les agences du système des Nations Unies répondront aux besoins des populations en détresse avec le souci de trouver des solutions

² Neuf groupes thématiques avaient été constitués autour des OMD et la Prévention des crises et catastrophes naturelles, lors de l'élaboration du Bilan Commun de Pays pour répondre aux besoins de l'analyse.

durables et adaptées pour les réfugiés et les déplacés internes dans les zones de concentration, telle la Guinée Forestière.

Concernant la planification préalable et prévention des catastrophes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine, il est convenu que les agences en accordent une attention particulière sur le renforcement du cadre législatif avec le développement de normes, de lois incluant les règlements d'exécution.

Ainsi, le présent document est un instrument permettant d'avoir :

- ✓ Une expression claire, cohérente et coordonnée de l'aide au développement des Nations Unies en faveur de la Guinée ;
- ✓ Une cohérence et coordination accrue de l'aide fournie par le système des Nations Unies ;
- ✓ Un cadre favorable à la collaboration entre les organismes des Nations Unies et les partenaires au développement ;
- ✓ Une augmentation de l'efficacité et une réduction des coûts de transactions de la coopération avec le SNU et ;
- ✓ Un cadre de développement fondé sur les droits humains et intégrant les problématiques transversales ;
- ✓ Une collaboration féconde, durable et cohérente avec le Gouvernement et l'ensemble des acteurs du développement en Guinée.

Les agences ont également mis l'accent sur l'importance d'actions synergiques et complémentaires afin de parvenir aux résultats attendus grâce au financement des projets et programmes conjoints et à une intervention ciblée sur des zones de concentration, telle la Guinée Forestière.

Processus de Planification Stratégique

Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

Accélération de la croissance

Développement et accès équitable aux services sociaux de base

Amélioration de la gouvernance et renforcement du cadre institutionnel et des capacités humaines

- 1) Politique macro-économique ;
- 2) Les infrastructures de base ;
- 3) Appui aux secteurs porteurs de croissance.

- 1) Education
- 2) Santé et nutrition
- 3) Lutte contre le VIH/SIDA
- 4) Eau potable

- 5) Electrification rurale
- 6) Urbanisme, habitat et assainissement
- 7) Protection sociale
- 8) Genre et Equité

- 1) Gouvernance
- 2) Cadre institutionnel et capacités humaines

Bilan Commun de Pays

Renforcement des capacités de production

Promotion des droits humains et développement des services sociaux de base

Appui à la gouvernance politique, administrative et économique

Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement de la Guinée

Promouvoir l'accélération de la croissance en vue de réduire l'extrême pauvreté

Accès équitable aux services sociaux de base

La lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose

La protection et la gestion durable des ressources naturelles

Amélioration de la gouvernance et du renforcement du cadre institutionnel et des capacités humaines

SECTION II : ORIENTATIONS ET RESULTATS STRATEGIQUES ATTENDUS DU CADRE D'ASSISTANCE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT :

En dépit de l'adoption en janvier 2002 d'une nouvelle stratégie de développement axée sur la croissance et la réduction de la pauvreté, la Guinée a enregistré au cours des 4 dernières années un net ralentissement de la croissance économique et une aggravation sensible de la pauvreté.

Outre les facteurs exogènes tels que la détérioration des termes de l'échange et la persistance des conflits dans la sous région, ces contre-performances tiennent, en grande partie, aux déficits observés en matière de gouvernance et à leurs conséquences sur la mobilisation des ressources extérieures. Ainsi, privé de financements extérieurs conséquents, y compris des facilités de l'initiative PPTE, le pays n'a pu assurer une mise en œuvre satisfaisante de sa stratégie de réduction de la pauvreté.

D'autres problèmes persistent tels que la dégradation des infrastructures de base, la propagation de la pandémie du VIH/SIDA, la faible prise en charge des complications obstétricales et d'autres grandes maladies ainsi que la dégradation rapide de l'environnement. Au regard de ce qui précède, et sur la base d'un partenariat dynamique impliquant le Gouvernement, la Société civile et les autres partenaires au développement, cinq priorités stratégiques ont été définies pour la période 2007-2011.

2.1 Croissance économique et renforcement des capacités productives

Au cours du précédent cycle de programmation conjointe (2002-2006), selon les projections faites par le service statistique l'incidence de la pauvreté est passée de 49,2% en 2002 à 53,6% en 2005. En 2005, 25,8%³ des enfants de moins de 5 ans étaient touchés par la malnutrition, mesurée en terme d'insuffisance pondérale, contre 20,8% en 2002. Le taux de croissance économique, qui était en moyenne d'environ 4% durant la décennie 90, a baissé à partir de 2000. Entre 2002 et 2003, il a été en moyenne de 2,7%, taux inférieur à celui de l'accroissement démographique (3,1% par an).

Au regard de cette situation, conformément aux priorités définies dans le DSRP, le PNUAD 2007-2011 devra contribuer à la réduction de l'extrême pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers l'accroissement des capacités productives des populations, notamment en faveur des jeunes et des femmes. En outre, le PNUAD devra contribuer à la maîtrise de la croissance démographique afin qu'elle ne constitue pas une contrainte à la réduction de la pauvreté et que la pression sur les ressources soit atténuée. Pour ce faire, les efforts des Nations Unies seront axés principalement sur :

- L'amélioration du cadre national de planification du développement, notamment à travers l'actualisation des politiques sectorielles et l'élaboration du DSRP II sur la base des OMD. Ces politiques devraient être en adéquation avec les perspectives démographiques telles que définies dans la Politique Nationale de Population ;
- Le renforcement du système de production, à travers entre autres, le développement des infrastructures de base (pistes rurales, ouvrages de franchissement, magasins de stockage etc.), la

³ Enquête Démographique et de Santé, année 2005

promotion de nouvelles technologies et d'intrants améliorés aux fins de rendements agricoles plus élevés, le renforcement des capacités opérationnelles du système de la micro finance, etc.;

- La diversification des activités économiques, à travers un soutien approprié aux secteurs non agricoles, dont l'artisanat, la micro et petite industrie. Il s'agira également de soutenir les filières potentiellement porteuses, aussi bien pour le marché local que pour le marché international ;
- La promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, grâce au renforcement des capacités des petits exploitants, notamment les femmes (accès aux moyens de production, aux technologies etc.), la réinsertion socio-économique des groupes rendus vulnérables (les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes, les PVVIH et les personnes déplacées intérieurement...etc.) et la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles adaptées ;
- L'amélioration du cadre global des affaires.

2.2 Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines

La gouvernance reste au centre des préoccupations de tous les acteurs du développement en Guinée. L'un des trois axes du DSRP I a porté sur la gouvernance, considérée à juste titre comme le chaînon manquant de la lutte contre la pauvreté et du développement.

Dans le cadre du DSRP I, les principaux objectifs en matière de gouvernance ont porté sur : (i) le renforcement de la décentralisation/déconcentration, (ii) la lutte contre la corruption, (iii) le renforcement des capacités institutionnelles et de la participation citoyenne et (iv) le renforcement de la sécurité et de la stabilité.

La bonne gouvernance définie comme l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative garantissant la participation populaire, la stabilité politique, le développement institutionnel et le respect des droits de l'homme, demeure ainsi un des principaux défis du développement en Guinée.

Depuis le référendum constitutionnel de 2001 et la suspension du programme avec le Fonds Monétaire International (FMI) en 2002, le contexte politique et économique en Guinée est demeuré caractérisé par un affaiblissement des institutions et de la gestion des ressources publiques.

Le deuxième rapport de mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté publié en novembre 2005, recommande que la gouvernance soit renforcée et réinscrite au cœur même de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) si on veut atteindre l'ensemble des objectifs que celle-ci se fixe. S'agissant en particulier de la corruption, l'enquête nationale réalisée en 2003 révèle une prévalence de la corruption de 36 % en Guinée, contre 32 % en Sierra Léone et 28 % en Zambie. Le DSRP II en cours d'élaboration, qui couvrira la période 2007-2009, devrait répondre en bonne place les thèmes de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

L'organisation en fin 2005 des élections locales et communautaires à travers le pays et les négociations en cours avec le FMI en vue de la conclusion d'un accord de coopération au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) augurent des perspectives favorables: (i) à l'approfondissement de la décentralisation/déconcentration et de la participation

citoyenne, (ii) au renforcement des systèmes financiers publics (iii) à l'amélioration de l'efficacité de l'aide et iv) au renforcement des capacités de l'Etat. Tels sont les principaux axes et domaines d'intervention sur lesquels le SNU en Guinée estime qu'une action cohérente et suffisante serait susceptible de permettre aux populations et aux divers acteurs de mieux connaître leurs droits et obligations, de les exprimer librement et de participer au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats.

Au regard du rôle majeur de l'Administration dans l'orientation et l'impulsion de la dynamique de développement du pays, une vaste réflexion sera engagée sur la gestion et l'efficacité de la Fonction publique.

2.3 Accès équitable aux services sociaux de base

Dans le cadre des OMD, relatifs à la réduction de la mortalité infantile juvénile, de la mortalité maternelle et de l'accès universel à une éducation de base de qualité et à l'eau potable, le Gouvernement a mis en place plusieurs programmes sectoriels à l'échelle nationale. Les principales stratégies opérationnelles qui y sont développées, ont été reprises dans la SRP dans l'axe «Développement et accès équitable aux services sociaux de base».

Grâce à l'appui des partenaires au développement, de gros efforts ont été faits en faveur des secteurs sociaux de base au cours des 2 dernières décennies. De façon générale, la couverture du pays en infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques s'est sensiblement améliorée.

Mais la sous-utilisation des infrastructures existantes, la faible qualité des services et leur inaccessibilité financière pour une large partie de la population sont au nombre des causes à relever pour améliorer l'accès. Celles-ci sont aggravées par la pauvreté grandissante de la population et la crise financière actuelle de l'Etat.

Au cours du cycle de programmation 2007-2011, en appui à la SRP, l'effet du PNUAD en rapport avec l'accès aux services sociaux de base est : ***D'ici 2011, les populations, en priorité les enfants, les adolescents/jeunes et les femmes sont en bonne santé, consomment de l'eau potable, ont un développement physique et mental harmonieux, sont éduqués, protégés contre la toxicomanie et contre toutes formes d'exploitation et d'abus et jouissent d'une hygiène de vie adéquate, en particulier dans les zones les plus pauvres (Moyenne Guinée ; Haute Guinée ; Guinée Forestière).***

Pour ce faire, un large partenariat devra être développé y compris avec la société civile et axée sur le renforcement des politiques sociales et des politiques sectorielles prenant en compte, l'assurance de qualité des services, les stratégies opérationnelles porteuses et les récentes recommandations des études et recherches. Il s'agira notamment de:

- *Définition, disponibilité et accessibilité d'un panier de produits et services essentiels à la survie, au développement et à la protection de l'enfant, à l'amélioration de la santé maternelle et à l'habilitation des femmes ;*
- *Habilitation des communautés et des familles axée sur la promotion de comportements favorables à l'utilisation des services de santé, de santé infantile, santé de la reproduction et de nutrition, à la création d'environnement scolaire attrayant pour les élèves en général et les filles en particulier*
- *Amélioration de la disponibilité en eau potable et de services d'assainissement sous la gestion des communautés*

- *Appui au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour la préparation et la réponse à l'urgence.*

Dans le domaine éducatif, au moins 30% des enfants d'âge préscolaire, 90% d'âge scolaire et 50% des adolescents (13-18 ans) et adultes (19-49 ans), en particulier les filles et les femmes, jouiront de leur droit à une éducation de base de qualité. A cet effet, les efforts basés sur l'égalité et l'équité seront focalisés en priorité sur : la réhabilitation et l'équipement de salles de classe, la formation initiale et continue des enseignants et des animateurs des écoles de seconde chance (centres Nafa), l'approvisionnement en manuels scolaires, l'ouverture de cantines scolaires, notamment dans les zones défavorisées, l'alphabétisation fonctionnelle et le renforcement des capacités des communautés nationales en matière de planification et de gestion des services, y compris au niveau communautaire.

S'agissant de la santé, l'objectif sera de réduire la mortalité infanto juvénile à 113 pour mille naissances vivantes et le ratio de mortalité maternelle à 200 pour 100 000 naissances vivantes. Dans cette optique, les actions prioritaires seront axées sur les facteurs socioculturels affectant la santé de la reproduction, l'extension de la couverture des services de prévention et de prise en charge, y compris au niveau communautaire, des maladies à l'origine de la majorité des décès maternels et infantiles, le développement de la santé sexuelle et reproductive, notamment chez les adolescents/jeunes, l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes, le renforcement des capacités nationales en matière de planification, de coordination et de gestion du secteur de la santé.

Par ailleurs, aux fins de l'accès à l'eau potable et à l'hygiène, les Nations Unies contribueront au développement des infrastructures d'adduction d'eau dans les zones rurales (forages, puits et sources aménagées, etc.), le contrôle de la qualité de l'eau, le renforcement des capacités communautaires en matière de suivi et d'entretien des infrastructures existantes, la promotion de latrines hygiéniques à moindre coût et la mise en place de mécanismes de gestion des ordures ménagères dans les chefs lieux des Communes rurales et urbaines.

Enfin, le PNUAD 2007-2011 contribuera à la protection des groupes vulnérables contre la toxicomanie et contre les abus, l'exploitation et la violence ainsi qu'à leur accès aux services sociaux spécialisés. A cet effet, les actions prioritaires porteront sur : la mise en place de politiques et plans d'actions pertinents et opérationnels, l'appui à la structuration et au renforcement des capacités de la société civile en matière de mobilisation de ressources et de développement de services adaptés, la sensibilisation et la mobilisation des communautés en faveur de la protection des groupes vulnérables et la lutte contre les violences basées sur le genre.

2.4 Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose

De nombreuses initiatives ont été prises ces dernières années par les différents acteurs (Gouvernement, société civile, secteur privé, communautés à la base, partenaires au développement) en vue de maîtriser l'incidence de ces maladies et leurs conséquences sur la dynamique du développement national. Cependant, les résultats s'avèrent encore limités, notamment en raison de la faible coordination et de la synergie entre les différentes interventions, la faible qualification des acteurs et la mauvaise gestion et l'insuffisance des ressources disponibles.

Au cours des cinq prochaines années, les principaux objectifs du PNUAD seront de : i) maintenir, comme indiqué dans la feuille de route nationale pour l'Accès universel à moins de 5% l'incidence du VIH/SIDA au sein des groupes à risque (femmes, jeunes, professionnels du sexe, routiers, miniers, etc.) et dans les zones les plus défavorisées ; ii) assurer la prise en charge de toutes les personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA, iii) diminuer de 50% le taux de morbidité du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, réduire de 50% le taux de mortalité dû au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans dans les structures sanitaires; iv) Dépister 70% des patients tuberculeux à frottis positif attendus et en guérir 85% de ces cas.

A cet effet, les efforts des Nations Unies en Guinée seront focalisés sur :

- Le renforcement des capacités de planification et de coordination des interventions, aux niveaux national, local et sectoriel ;
- Le renforcement des actions de prévention (information et sensibilisation, amélioration de l'accessibilité des préservatifs, etc.) en vue de l'adoption par les populations sexuellement actives des comportements à moindre risque ;
- La prise en charge effective des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, à la fois sur le plan psychosocial, médical, juridique et socioéconomique ;
- L'appui à la mise en œuvre des programmes SIDA notamment en ce qui concerne les capacités de gestion, l'acquisition des médicaments ;
- la prévention du paludisme, notamment chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans par l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide y compris celles à longue durée d'action, la prévention chez la femme enceinte par le TPI ;
- la prise en charge effective et correcte des cas de paludisme simple et grave par des médicaments de qualité y compris les combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine (CTA) ;
- le renforcement des actions de mobilisation sociale par la sensibilisation et l'animation pour un meilleur changement de comportement,
- la prévention et la prise en charge correcte des malades tuberculeux,
- la surveillance croisée du VIH chez les patients tuberculeux et de la tuberculose chez les PVVIH en vue d'une prise en charge correcte des patients coinfectés,
- Le renforcement des capacités des Programmes VIH/SIDA, tuberculose et paludisme en approvisionnement, gestion, suivi/évaluation.

2.5 Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles

Au cours des quinze dernières années, d'importantes initiatives ont été menées en matière de protection de l'environnement. Au nombre de ces initiatives, il convient de citer l'élaboration de plusieurs plans sectoriels dont le Plan National d'Actions pour l'Environnement (PNAE), le Programme Forestier National (PFN), le Schéma Directeur d'Aménagement de la Mangrove (SNAM) ainsi qu'une Stratégie Nationale et un Plan d'Action pour la Conservation et l'Utilisation Durable de la Diversité Biologique. Au plan de la législation, des textes juridiques de référence ont été adoptés. Il s'agit, entre autres, du code de protection de mise en valeur de l'environnement, du code de l'eau, du code de la protection de la faune sauvage et de réglementation de la chasse, du code de l'élevage, du code pastoral, du code forestier, du code minier et du code foncier et

domanial. A cela s'ajoutent les conventions internationales, telle que celle issue de la conférence de Rio de Janeiro de 1992.

Au plan institutionnel, la création en 2004 d'un Ministère en charge de l'Environnement, marque la volonté du Gouvernement d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles et le cadre de vie des populations.

En dépit de ces bonnes dispositions, on assiste à une destruction effrénée des ressources naturelles et à une dégradation du cadre de vie. Sous l'effet conjugué du braconnage, des feux de brousse, de l'exploitation du bois, des mines et des carrières, de techniques agricoles inappropriées, le pays fait face à une dégradation progressive de la fertilité des sols, une menace de disparition des espèces végétales et animales, des perturbations du régime pluviométrique. Ces facteurs constituent des menaces réelles contre l'environnement. En outre, dans les villes, le cadre de vie se dégrade en raison d'une croissance démographique galopante, due à l'exode rural et à l'urbanisation anarchique.

Au regard de cette situation, le PNUAD 2007-2011 vise à aider le Gouvernement à lever certaines contraintes liées à la gestion durable des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie des populations rurales et urbaines. Dans ce cadre, les efforts porteront sur :

- Le cadre institutionnel et juridique nécessaire à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources;
- L'éducation relative à l'environnement
- La mise en place de plans d'aménagement et de gestion intégrés et participatifs des ressources naturelles dans des Communautés Rurales de Développement à écologie fragiles ;
- La restauration d'écosystèmes dégradés ;
- La protection durable des aires-clefs de conservation de la diversité biologique ;
- L'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et rural ;
- La prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

SECTION III : RESSOURCES DU PLAN-CADRE

La mise en œuvre du Plan-Cadre s'appuiera sur les programmes financés par les ressources de base des agences onusiennes ainsi que sur ceux relevant des ressources généralement mobilisées par la Guinée auprès des autres intervenants bilatéraux et multilatéraux.

3.1 Ressources de base

Le montant des ressources de base des agences onusiennes pour appuyer la réalisation des objectifs du plan cadre s'élève à environ 100 millions de dollars US sur les cinq années. S'agissant de la croissance économique et de la gouvernance, un montant respectif de l'ordre de 12 millions et 13 millions de dollars, devra servir pour assister le Gouvernement guinéen dans ses efforts de planification et de suivi des politiques susceptibles de favoriser la mise en place d'un cadre de coopération économique et financière adéquat avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, et ouvrir ainsi des perspectives plus larges de financement en faveur de la Guinée.

Pour l'accès aux services sociaux de base et la lutte contre le VIH/SIDA, et le Paludisme, il sera affecté respectivement 68 millions et 8 millions de dollars US.

3.2 Interventions hors plan cadre

L'appui des agences onusiennes doit avoir un effet catalyseur pour d'autres interventions nécessaires à l'atteinte des objectifs du PNUAD. L'Union Européenne et la Banque Mondiale demeurent les principaux pourvoyeurs de l'aide publique en Guinée. A titre indicatif, les reliquats des 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} FED de même que l'enveloppe A du 9^{ème} FED s'élèvent respectivement à 64 millions et 93 millions d'euros. A ces montants s'ajoutent les 59 millions de l'enveloppe B du 9^{ème} FED destinée à faire face à des situations humanitaires, d'urgence ou aux programmes d'appui électoraux.

Une partie importante des ressources de l'UE sera affectée à la satisfaction des services sociaux de base, aux programmes de Gouvernance ainsi qu'aux infrastructures de base.

En ce qui concerne la Banque Mondiale, elle orientera ses activités dans le renforcement des capacités institutionnelles, l'accès aux services sociaux de base y compris à travers la décentralisation ainsi que dans les infrastructures.

SECTION IV : CADRE DE MISE EN ŒUVRE

La mise en oeuvre du Plan-Cadre se fera sous la responsabilité du Gouvernement en tant que principal partenaire du SNU. Les différents volets sectoriels du plan seront exécutés aux niveaux central et régional sur la base de plans d'actions définis avec la participation des acteurs du développement sur le terrain.

4.1 Coordination

Le cadre opérationnel ayant permis le succès du processus BCP/PNUAD sera mis à profit pour assurer l'implication des services de l'Administration dans la planification, la coordination et le suivi et évaluation du Plan-Cadre. Il est fortement intégré au dispositif mis en place par le Gouvernement pour la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté.

Au niveau interne, sous le leadership du Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du SNU, l'Equipe de Pays, constituée des Chefs d'Agences, assurera la coordination et le suivi des activités de mise en œuvre du Plan-Cadre. En particulier, elle sera chargée d'orienter et d'impulser toutes les activités opérationnelles du système.

A cet effet, elle sera appuyée par les équipes techniques inter agences déjà constituées et opérationnelles, à savoir le Groupe d'Harmonisation des Programmes (GHP), l'Equipe de la Gestion Opérationnelle - Operational Management Team - (OMT) et le Groupe d'Information et de Communication (GIC). En outre, les groupes thématiques ou sectoriels de travail serviront de cadre de concertation entre le SNU et les services techniques concernés de l'Administration. Les membres de ces groupes constitueront l'ossature de la plate forme de coordination du PNUAD. Ces trois groupes auront comme mission de suivre la mise en œuvre du Plan-Cadre, proposer les ajustements nécessaires et organiser les évaluations.

4.2 Suivi & Evaluation

La gestion basée sur les résultats requiert un dispositif pertinent et intégré de suivi et évaluation du PNUAD. Ce dispositif aura pour vocation d'assurer la cohérence d'ensemble du processus et permettra aux Agences des Nations Unies d'évaluer régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs poursuivis.

Pour ce faire, l'Equipe de Pays a proposé un ensemble d'indicateurs et des études, enquêtes, évaluations et recherches, conformément aux matrices de résultats des différents secteurs d'intervention (matrices de résultats et plan intégré de suivi évaluation en annexe). Le plan de suivi / évaluation sera basé sur les mécanismes, outils et capacités institutionnelles disponibles ou à mettre en place au sein des agences du SNU et du Gouvernement, notamment dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Au titre des mécanismes et outils, le suivi et l'évaluation sera assuré par l'Equipe de Pays et le Gouvernement à travers les revues sectorielles internes, les revues annuelles conjointes, les revues conjointes à mi-parcours, les évaluations sectorielles et conjointes à mi parcours et de fin de cycle. L'Equipe de Pays mettra à profit les opportunités offertes par la technologie DevInfo. Enfin, elle entend mettre en place une base de données commune intégrant les différents systèmes d'informations et de suivi utilisés au sein des agences et par les administrations publiques.

ANNEXE I : MATRICE DES RESULTATS DU PNUAD 2007-2011

1. Croissance économique et renforcement des capacités productives

Priorités ou objectifs nationaux: Promouvoir une croissance génératrice d'opportunités d'emplois et de revenus, notamment pour les populations pauvres et vulnérables, et réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition			
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les capacités productives et les opportunités d'accès à l'emploi et au revenu notamment pour les populations rurales, les jeunes et les femmes sont accrues, la sécurité alimentaire des populations vulnérables, spécialement les femmes et les enfants, est améliorée			
Effets du Programme de Pays	Produits du Programme de Pays	Rôle des partenaires	Ressources (USD)
1 Les politiques économiques et sociales sont réformées et une planification stratégique est appliquée pour l'atteinte des OMD	1.1 Capacités du système statistique et de planification améliorées, aux niveaux central et déconcentré, pour mieux répondre à la demande d'informations économiques et sociales reposant sur les OMD et à l'analyse de l'impact des politiques et programmes de développement sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité	PNUD : ATF pour l'institutionnalisation d'enquêtes légères permanentes sur la pauvreté et la vulnérabilité, le renforcement du système de suivi-évaluation de la SRP, appui au tableau de bord de l'économie nationale et aux outils de cadrage macroéconomique, plaidoyer pour la désagrégation des données selon le sexe FAO : soutien au système permanent de statistiques agricole et alimentaire UNICEF et OCHA : appui à la mise en place de base de données nationale avec DevInfo UNFPA : Appuiera la vulgarisation du système d'information géographique (SIG) pour le suivi évaluation et la réalisation d'étude d'évaluation du PNSR	PNUD : 500.000 OCHA : 2000
	1.2 La connaissance des interrelations entre pauvreté, développement et dynamique de population (liée à la taille de la famille, aux migrations, à la fécondité des jeunes et à l'évolution de la prévalence du VIH/SIDA) est accrue	UNFPA : ATF pour RGPH, EDSG4 et études approfondies liées aux variables démographiques PNUD : sensibilisation et plaidoyer sur le thème à travers des études et conférences	UNFPA : 500.000 PNUD : 50.000
	1.3 Les capacités des institutions nationales dans le domaine de l'intégration des variables démographiques dans les politiques et programmes de développement intégrant la dimension genre sont accrues	UNFPA : ATF au secrétariat permanent du CNPRH et aux départements sectoriels impliqués dans les questions de population	UNFPA : 100.000
	1.4 Les stratégies nationales et régionales de réduction de la pauvreté actualisées et bâties autour des OMD avec une	PNUD, UNICEF : ATF pour la révision de la SRP et l'élaboration de DSRP régionaux sur la base des OMD	PNUD : 250.000

	participation accrue et de qualité des populations pauvres et vulnérables		
	1.5 Une expérience pilote de régionalisation des OMD est conduite dans la région de la Guinée Forestière	PNUD et UNICEF : Assistance Technique et Financière	PNUD : 150 000
	1.6 Plaidoyer du SNU pour une programmation budgétaire accordant la priorité aux secteurs sociaux, sensible à la perspective genre et à la correction des disparités au moyen d'un "budget social incompressible" disponible d'ici 2011 pour les interventions prioritaires de développement humain	PNUD : étude sur restructuration budgétaire et financement des OMD ; étude et plaidoyer pour une régionalisation du PIP et du PCT basée sur la carte nationale de pauvreté FAO : promotion de la Déclaration de Maputo d'allouer au moins 10 % des budgets nationaux à l'agriculture UNICEF : promotion de l'initiative de Bamako	PNUD : 18 000
	1.7 Les institutions nationales disposent de ressources humaines et matérielles et sont capables de reformuler et de mettre en œuvre des politiques sociales (protection sociale, emploi, genre) et sectorielles (agriculture, pêche, forêts, industrie, artisanat) en accord avec le DSRP et les OMD avant fin 2011	FAO : ATF pour la formulation et la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole et une politique de développement de la pêche et de l'aquaculture ; ainsi que la revue du secteur forestier PNUD : appui à la formulation d'une politique de protection sociale et à la mise en œuvre du Plan d'action de la politique nationale de l'emploi, notamment les composantes "formation professionnelle", "promotion des PME" et "femmes et emploi" UNICEF : appui aux formulations de politiques de protection de l'enfance ONUDI : Formulation et mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement des micro-, petites et moyennes entreprises UNFPA : Appui à l'élaboration d'une politique nationale de la famille, UNFPA : Appui à l'opérationnalisation de la politique nationale de promotion féminine à travers l'élaboration d'un programme national UNFPA : Appui à l'évaluation et à la révision de la	PNUD : 1 750 000 ONUDI : 250 000 FAO : 45.000 UNFPA : 400.000

		politique nationale de la population	
2 Les capacités productives et les revenus sont augmentés notamment pour les populations rurales, les femmes et les jeunes dans les régions pauvres ou sinistrées de concentration du SNU	2.1 Les localités rurales et semi-urbaines pilotes de Haute Guinée, de Moyenne Guinée et de la Guinée Forestière disposent d'infrastructures économiques et sociales appropriées (pistes rurales, aménagements hydro agricoles, ouvrages de franchissement, magasins de stockage...) pour désenclaver les zones de production et accroître la production agricole	PAM : appui à la réhabilitation de pistes rurales et au forage de puits FAO Facilitation d'un Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)	PAM : 425.000 FAO : 20.000
	2.2 Des technologies appropriées et à faibles coûts de traitement et de conservation des produits locaux sont accessibles	UNICEF et PNUD appuient à la promotion de technologies appropriées	PNUD : 1.000.000
	2.3 Les activités économiques non agricoles diversifiées en milieu rural et semi urbain et les emplois extra agricoles dans les domaines de l'artisanat, du commerce, de la pêche sont promus et augmentent les opportunités locales	ONUDI : Renforcement des capacités entrepreneuriales et techniques pour des micro- et petites industries, création des opportunités de formation et d'activités génératrices de revenus en Guinée Forestière (Macenta, Gueckedou, Kissidougou à mobiliser) et Moyenne Guinée (Mamou)	ONUDI : 2.700.000
	2.4 L'environnement économique et institutionnel davantage favorable au développement du secteur privé, à la compétitivité des entreprises et à l'amélioration des revenus des populations	ONUDI : Analyse du cadre réglementaire et administratif régissant le développement des micro-, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat. Le développement de l'entrepreneuriat dans les curricula des établissements d'enseignement secondaire sur la base des expériences pertinentes de l'ONUDI PNUD : Appui au développement du contrôle de qualité et de la normalisation en Guinée	ONUDI : 550.000 PNUD : 350.000
	2.5 Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions de micro-finance sont renforcées pour un accès accru des femmes et des jeunes au micro-crédit dans les régions défavorisées	PNUD, FENU : appui financier aux ONG et autres institutions spécialisées de micro-finance (IMF) pour accroître le niveau d'accès des femmes et des jeunes au crédit à Conakry et dans les régions pauvres	PNUD : 500.000 FENU : 1.000.000
	2.6 Soutien aux initiatives d'auto-promotion locales dans les zones d'accueil des réfugiés et des déplacés en Guinée Forestière et en Haute Guinée et programmes de DDR mis en œuvre en faveur des jeunes volontaires ex-combattants avant fin 2011.	PNUD et PAM appuient un programme conjoint de DDR à Macenta, Guéckédou L'UNHCR dans le cadre de projet d'Intégration des réfugiés, contribuera à la création d'opportunités de formations et d'appui aux activités génératrices de revenus en Guinée Forestière	PNUD : 250.000 PAM : 150.000
3 Les pratiques alimentaires	La stratégie nationale de sécurité alimentaire et le plan d'action	FAO : ATF pour la formulation et la promotion d'un	PNUD :

et nutritionnelles améliorées et diversifiées et les capacités nationales renforcées pour la surveillance et la gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	nutritionnel mis en œuvre	Programme National de Sécurité Alimentaire	400.000 FAO : 20.000
	Des projets communautaires de production locale, d'agroforesterie, de petit élevage, de pisciculture et de transformation de produits alimentaires mis en œuvre dans toutes les CRD de la Moyenne et Haute Guinée	FAO : mobilisation de financement Telefood et fonds de l'initiative PPTE PAM : appui à la mise en valeur de plantations à haute valeur ajoutée, de jardins scolaires communautaires et des plantations de haies vives	FAO : 50.000 PAM : 1.850.000
	Un système d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (SICIAV/VAM) élaboré et mis en place	FAO et PAM appuient la mise sur pied du système	FAO : 20.000 PAM : 100.000
	Les outils et mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dues aux aléas climatiques et aux catastrophes mieux définis et opérationnels	PAM , FAO et OCHA appuient à la prévention et à la gestion de crises et préparation de plan de contingence OCHA , PNUE appuient au renforcement des capacités de prévention et de réponse du Gouvernement aux catastrophes naturelles et autres urgences	PAM : 75000 OCHA : 250.000

Mécanismes de coordination et modalités d'exécution de programme: Les groupes thématiques mis en place dans le cadre de l'élaboration du BCP/PNUAD serviront de cadre de concertation et de coordination pour l'exécution des activités du SNU et le suivi des progrès vers l'atteinte des résultats avec une large participation des différents partenaires. Le Gouvernement, bénéficiant d'autres appuis contribuant aux mêmes effets escomptés (notamment ceux des IBW, de la BAD, des ONG et des partenaires bilatéraux comme la France, l'Allemagne, l'Italie et les USA), ses capacités institutionnelles doivent être renforcées pour plus de synergie et une meilleure coordination globale des interventions. Dans les zones de concentration du SNU, des programmes conjoints inter agences seront éventuellement développés.

2. Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles

Priorités ou objectifs nationaux : Améliorer la gouvernance et renforcer les capacités institutionnelles et humaines			
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats			
Effet du Programme de Pays	Produits du Programme de Pays	Rôle des partenaires	Mobilisation des Ressources
1. Le processus de décentralisation est consolidé	<p>1.1 150 acteurs locaux, dont 30% de femmes, sont formés et vulgarisent les outils juridiques et administratifs du processus de décentralisation</p> <p>1.2 Les plans de développement locaux sont élaborés, mis en œuvre et bénéficient d'un système de suivi/évaluation selon une approche participative.</p> <p>1.3 Les collectivités locales mobilisent les ressources financières pour la mise en œuvre efficace de leurs PDL.</p>	<p>PNUD et l'UNESCO mènent des activités de recherche action, de formation et de sensibilisation au niveau de chaque collectivité locale, produire des outils didactiques et vulgariser les textes relatifs à la décentralisation et autres</p> <p>PNUD, FENU mettent en place un vaste programme de renforcement des capacités des collectivités locales</p> <p>PNUD, FENU : appuient à la mise en place d'un fonds de développement local, d'un centre de Services pour les collectivités locales pour la mobilisation de leurs ressources</p> <p>FAO assure une assistance technique pour la formation au droit à l'alimentation</p> <p>FAO assure une assistance technique aux radios rurales et communautaires</p>	<p>UNESCO : 100.000</p> <p>PNUD : 13.436.000</p> <p>FAO : 35.000</p> <p>FENU : 2.500.000</p>
2. Les citoyens bénéficient de services publics de qualité, notamment dans les domaines (éducation,	<p>2.1 Les services déconcentrés disposent de compétences techniques administratives et leurs capacités financières sont renforcées</p> <p>2.2 La participation des citoyens à leur</p>	<p>OMS: Appui l'élaboration et la mise en œuvre des plans régionaux de développement sanitaire.</p> <p>Appui à l'amélioration de l'opérationnalité des districts de santé.</p>	<p>OMS : 3.000.000</p>

<p>santé, eau, développement rural...etc.)</p>	<p>autodéveloppement est améliorée par la mobilisation des ressources et la protection des droits</p> <p>2.3 La traçabilité des dépenses publiques permet d'assurer un transfert effectif et une bonne gestion des ressources publiques</p>	<p>UNICEF, PNUF et UNFPA mettent en place un programme commun d'amélioration de la connaissance des droits et de la participation des femmes et des jeunes dans les projets communautaires</p> <p>PNUD appuie le développement des institutions financières de décentralisation et les mécanismes techniques et juridiques de pérennisation</p> <p>Mise en place d'une base de données sur le financement du secteur santé</p> <p>PNUD, UNICEF et UNFPA développent un programme d'appui à l'accès à l'Internet citoyen dans les zones rurales d'intervention</p> <p>PNUD et FENU appuient le renforcement du système de suivi/évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, y compris au niveau déconcentré et décentralisé</p>	
<p>3. La gestion des finances publiques est améliorée</p>	<p>3.1 Les capacités humaines et techniques des structures de gestion, des institutions de contrôle, (Parlement, Chambre des Comptes...etc) des collectivités et des médias sont renforcées dans le domaine de la gestion des Finances Publiques ;</p> <p>3.2 Une approche intégrée de lutte contre la corruption est mise en œuvre ;</p> <p>3.4 Les recettes publiques, en termes réels, sont améliorées et sécurisées ;</p> <p>3.5 L'allocation des dépenses publiques reflète les priorités stratégiques et s'exécutent de manière efficace et efficiente conformément aux procédures ;</p>	<p>Un programme de renforcement des capacités des organes de contrôle est appuyé par la BM, le SCAC et le PNUD</p> <p>Le PNUD, la BM et l'UE mettent en place une assistance technique et une coopération internationale pour prévenir et combattre la corruption de manière plus efficace</p> <p>Un programme de formation est mis en place pour les magistrats pour renforcer les capacités d'incrimination, de détection et de répression</p> <p>Un programme de coopération internationale est mis en place avec ONUDC pour améliorer le recouvrement des avoirs</p>	

		PNUD et FENU appuient à la mise en place d'un plan d'investissement à long terme dans la perspective de l'atteinte des OMD	
4. L'impact de l'aide publique sur les conditions de vie de la population est renforcé.	<p>4.1 Les capacités de planification, de coordination et de suivi de l'aide sont renforcées</p> <p>4.2 La coordination de l'aide assure l'efficacité et la simplification de l'intervention des bailleurs de fonds</p> <p>4.3 Renforcer la synergie entre l'administration centrale et les autorités locales dans la planification et le suivi de l'exécution de l'aide</p>	<p>OCHA renforce les capacités des autorités locales en matière de coordination de l'aide, appui l'élaboration d'une lettre nationale de politique humanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Complète les interventions par des initiatives de renforcement des capacités locales - Met à jour régulièrement les plans de contingence de l'Equipe Pays - Soutient le gouvernement à établir et maintenir les systèmes et les procédures de coordination <p>Le PNUD met en place un programme de soutien à la coordination de l'aide publique en partenariat avec les autres bailleurs</p>	OCHA : 200.000
5. L'administration publique, les partis politiques, la société civile, le secteur privé participent efficacement au processus de développement	<p>5.1 Les capacités des associations et institutions qui oeuvrent dans la promotion et la protection des droits humains et de la paix, sont renforcées</p> <p>5.2 Le processus participatif offrant un espace de dialogue et de concertation sur le développement et la lutte contre la pauvreté, est renforcé et institutionnalisé à tous les niveaux</p> <p>5.3 Des autorités de régulation autonome des pouvoirs publics sont mises en places et fonctionnelles dans les services d'utilité publique (eau, électricité, télécommunication) pour préserver la concurrence</p> <p>5.4 Les capacités des partis politiques, des syndicats et des organisations faîtières sont renforcées à travers la mise en oeuvre de mécanismes de financement appropriés</p>	<p>PNUD, UNICEF et UNESCO mettent en place un programme d'appui aux femmes parlementaires pour renforcer leur capacité de communication et de participation</p> <p>UNESCO appuie au renforcement des capacités institutionnelles oeuvrant dans la promotion de l'éducation à la citoyenneté et dans la culture de la paix</p> <p>UNESCO et PNUD mettent en oeuvre un programme de mobilisation des OSC autour d'un consensus et supportent des activités améliorant l'engagement pour le changement</p>	

	<p>5.5 Des associations de consommateurs sont créées et dynamisées pour renforcer l'efficacité des services d'utilité publique</p> <p>5.6 La fonction publique applique un système de gestion transparent et incitatif.</p>	<p>PNUD aide à la formulation d'un système de financement des partis politiques</p>	
<p>Mécanismes de coordination et modalités d'exécution de programme:</p>			

3. Accès équitable aux services sociaux de base

- Priorités ou buts nationaux :

Priorités ou objectifs nationaux : Stratégies pour le développement et l'accès équitable aux services de bases : D'ici 2011, (a) le taux de mortalité infantile est réduite de 98 pour mille à 50 pour mille en 2010 ; la mortalité infanto juvénile est réduite à 113 pour mille naissances vivantes et le ratio de mortalité maternelle de 528 à 200 pour 100 000 NV en 2010			
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations, en priorité les enfants, les jeunes et les femmes sont en bonne santé, consomment de l'eau potable, ont un développement physique et mental harmonieux, sont éduqués, sont protégés contre toutes formes d'exploitation et d'abus et jouissent d'une hygiène de vie adéquate, en particulier dans les zones les plus pauvres (Moyenne Guinée ; Haute Guinée ; Guinée Forestière).			
Effet du Programme de Pays	Produits du Programme Pays	Rôle des partenaires	Mobilisation des ressources
SANTE / NUTRITION			
Objectifs nationaux :			
<ul style="list-style-type: none"> • D'ici l'an 2010, mettre en place un système de santé accessible et capable de répondre aux besoins de santé de la population et de contribuer à la réduction de la pauvreté en créant les conditions permettant de : (a) réduire la morbidité, la mortalité et les complications liées aux maladies prioritaires ; (b) lutter contre les carences nutritionnelles, le paludisme ; (c) réduire la morbidité et la mortalité maternelles par la mise en œuvre de la politique de santé génésique 			
1. Les populations en particulier dans les zones les plus pauvres et notamment les enfants, les jeunes et les femmes ont accès aux services de santé de qualité dans le domaine de la santé	1.1 Les politiques sectorielles nationales pour la santé infantile, la santé reproductive et la nutrition sont renforcées, développées ou adaptées et adoptées pour inclure toutes les interventions à forte incidence sur la mortalité et le développement.	L' UNICEF va appuyer l'élaboration, la validation et l'adoption des protocoles et politiques de nutrition. L' UNFPA , l' OMS , l' UNICEF vont soutenir l'élaboration, la révision, la validation des documents de normes et procédures en SR, la logistique intégrée des produits SR, politique et PNSR.	UNICEF 12.500.000 OMS : 350.000 UNFPA : 7.000.000

<p>infantile, la santé reproductive et la nutrition; la couverture des services de prévention et de prise en charge y compris au niveau communautaire des maladies à l'origine de la majorité des décès maternels et infantiles est augmentée.</p>	<p>1.2 La couverture des services de prévention de santé reproductive, infantile et de nutrition est améliorée et la prise en charge des maladies à l'origine de la majorité des décès maternels, néonataux et infantiles est augmentée.</p>	<p>UNICEF et OMS vont soutenir le PEV de routine, les campagnes de vaccination et la mise en œuvre de la PCIME/SASDE avec la BM/APNDS. L'UNICEF va supporter la prévention et la lutte contre les carences en micronutriments (Vit A, fer, iode, zinc...) et la prévention de la malnutrition. Le PAM pour la prévention et réhabilitation de la malnutrition. UNHCR appuiera les hôpitaux et centres de santé dans les zones d'intégration, leur réhabilitation et des équipements médicaux en prévention, notamment, de nouveaux afflux de réfugiés. UNFPA, UNICEF, OMS et OCHA avec la BM/APNDS et la BAD/PRSS soutiendront les activités liées à la réduction de la mortalité maternelles et néonatale, la santé des adolescents et jeunes, la santé des hommes. OCHA appuiera les activités de d'information, de sensibilisation et de plaidoyer en matière de santé et supportera la prévention de la malnutrition et de la propagation des épidémies</p>	<p>PAM : 1.975.000</p> <p>UNHCR : 10.000</p> <p>OCHA : 100 000</p> <p>OMS : 7.000.000</p>
	<p>1.3 Tout le sel produit localement ou importé est iodé adéquatement. Des aliments de complément pour le nourrisson après 6 mois sont disponibles soit par préparation par les familles soit par la disponibilité à la vente d'une farine locale de complément adéquate nutritionnellement. Une préparation locale est disponible pour les Centres de Nutrition Thérapeutique. Des aliments d'usage courant sont fortifiés et disponibles pour une utilisation nationale. Une meilleure coordination des interventions en alimentation et nutrition est assurée.</p>	<p>L'UNICEF, l'OMS vont appuyer l'iodation universelle du sel. L'UNICEF et la FAO soutiendront la recherche sur les farines de sevrage et les préparations locales pour la PEC de la malnutrition sévère. L'UNICEF, la fortification des aliments.</p>	<p>OMS : 80.000</p>

	<p>1.4 Les familles et les communautés connaissent et appliquent les pratiques familiales et communautaires en matière de santé et nutrition, SR qui ont un effet sur la survie, la croissance et le développement du nouveau né, jeune enfant et leur mère; leur accès aux services est facilité par la mutualisation.</p>	<p>L'UNICEF va soutenir les activités de santé et nutrition au niveau communautaire (PCIME/SIAC/FARN). La FAO appuie la promotion de l'Alliance Nationale contre la Faim et la Malnutrition (ANAFAM) L'UNFPA, l'UNICEF, le PAM et L'OMS avec la BM/APNDS et la BAD/PRSS soutiendront les activités communautaires liées a la réduction de la mortalité maternelles et néonatale (MURIGA), la santé des adolescents et des jeunes (CECOJE/CAAF/NAFA), la santé des hommes et la nutrition. UNFPA développera un programme de santé sexuelle reproductive pour les adolescents et les jeunes du secteur non formel.</p>	<p>PAM : 1.245.000</p> <p>OMS : 500.000</p>
	<p>1.5 Dans les zones d'urgences et de post-conflit, des services de vaccination, de nutrition et de santé reproductive sont rendus disponibles et accessibles, les centres de santé sont renforcés en médicaments essentiels</p>	<p>L'UNICEF, comme défini dans le plan de contingence, assure le leadership en vaccination, nutrition, et appuie la mise en place de ces activités ; L'OMS assure la qualité des services de santé et l'organisation des prestations Le UNHCR et le PAM apportent une assistance en santé et nutrition avec l'UNFPA, l'OMS, l'UNICEF, OCHA dans les situations d'urgences.</p>	<p>UNFPA : 200.000</p> <p>OMS : 500.000</p>
EDUCATION			
<p>Priorités ou objectifs nationaux : Assurer que les filles et les garçons de la Guinée aient accès à un système éducatif équitable de qualité qui soit pertinent à leur communauté et à leur bien-être économique</p>			

<p>2. Au moins 30% des enfants d'âge préscolaire (3-6 ans) ; 90% d'âge scolaire(7-12 ans) et 50% des adolescents(13-18 ans) et adultes (19-49 ans) en particulier les filles et les femmes jouissent de leur droit à une éducation de base de qualité</p>	<p>2.1- L'environnement physique et les processus d'enseignement et d'apprentissage, les techniques de suivi et d'évaluation des acquis ainsi que les politiques éducatives et la gestion du système sont améliorés</p>	<p>UNICEF contribuera à formation des enseignants, animateurs et éducateurs/trices sur l'approche d'entrée par les compétences ; UNICEF contribuera avec les autres partenaires (UNFPA, USAID, UNESCO, GTZ et BM) au développement des matériels et à la formation dans les domaines de prévention du VIH/sida à l'école, le déparasitage, carence en micro nutriments, éducation à la culture de la paix et à la citoyenneté, participation des enfants. UNICEF contribuera à la construction des latrines séparées Filles/Garçons, des points d'eau potable, des terrains de sports et airs de jeux dans les écoles des zones d'intervention UNFPA contribuera au développement d'un programme en santé sexuelle et reproductive et en éducation à la vie familiale UNFPA contribuera à la production de supports éducatifs en EvF/EmP et à la formation des animateurs à leur utilisation dans les Centres Nafa et les Centres d'Appui à l'Autopromotion Féminine (CAF). Gouvernement (INRAP) avec l'appui des partenaires développera un programme de Radio Educative Interactive UNICEF appuiera la formation en planification stratégique, en planification basée sur les résultats et sur l'approche droit ; UNICEF et UNESCO appuieront la collecte, la diffusion et le traitement des données relatives à la petite enfance et à l'éducation non formelle des jeunes (Nafa) ; Le PAM appuiera la mise en place du dispositif de suivi des programmes d'alimentation scolaire à travers le système ARGOS Tandis que l'USAID et la Banque Mondiale appuieront la production d'annuaire statistique de l'élémentaire et du secondaire. L'UNICEF et l'UNESCO apporteront leur appui pour l'amélioration de la gestion et du système de suivi et de la coordination des interventions en éducation de base.</p>	<p>UNICEF : 10.000.000 UNFPA 1.500.000 PAM : 45.000</p>
---	---	---	--

	<p>2.2- Les services éducatifs (préscolaires, élémentaire, non formels) sont disponibles en nombre suffisant et sont utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'UNICEF contribuera principalement à la réhabilitation et à l'équipement des salles de classe tandis que les autres partenaires de l'EPT (Banque Mondiale KFW, Union Européenne, BAD, JICA, AFD) appuieront la construction de nouvelles salles de classes. FENU contribuera également dans la zone de Haute Guinée et Guinée Forestière - UNHCR contribuera à la construction et à l'équipement de salles de classes dans des écoles guinéennes accueillant des enfants libériens dans la zone d'intégration ou celles accueillant de nouveaux réfugiés. - L'UNICEF contribuera avec la Banque Mondiale à la formation initiale des animateurs des centres Nafa et des éducateurs/rices des CEC. La formation initiale des enseignants du formel sera assurée par le GVT avec l'appui des autres partenaires de l'EPT (UNESCO, USAID, Coopération Française, Banque Mondiale, Canada, GTZ.) - L'UNICEF contribuera avec l'USAID et la Banque Mondiale à l'approvisionnement en manuels et fournitures scolaires. Le PAM appuiera la mise en place des cantines scolaires dans les régions de Mamou, Labé, Kankan et Nzérékoré. La FAO mettra en place des jardins scolaires dans les zones d'insécurité alimentaire pour soutenir la scolarisation et la préscolarisation des enfants 	<p>PAM : 14.500.000</p> <p>UNHCR : 10.000</p>
--	---	---	---

	<p>2.3- Les parents, les familles, les communautés sont engagés pour l’alphabétisation et la scolarisation, inscrivent et maintiennent leurs enfants en particulier les filles à l’école</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l’UNICEF et l’UNFPA fourniront un appui pour le renforcement des capacités en techniques de communication et d’animation des services déconcentrés de l’éducation, des ONG, des organisations communautaires et des promoteurs éducatifs ; - L’UNICEF avec les autres partenaires (USAID, GTZ, Plan Guinée, Aide et Action) appuiera les organisations ; communautaires autour des écoles, centres Nafa et CEC - Tandis que l’UNFPA et l’UNICEF focaliseront leurs appuis dans l’alphabétisation fonctionnelle des femmes, des membres des organisations et associations communautaires autour des écoles, Centres Nafa et CEC, les autres partenaires de l’EPT (UNESCO, BM et IZDVV) interviendront dans le cadre plus large d’alphabétisation des adultes ; <p>Le PAM favorisera l’éducation des filles par la fourniture des rations sèches pour les familles qui inscrivent et maintiennent leurs filles à l’école ;</p> <p>UNFPA contribuera à l’amélioration de la scolarisation des filles travers des prix d’excellences.</p>	<p>PAM : 615.000</p>
	<p>2.4- Dans les zones d’urgence et de post – urgence, des services éducatifs adaptés sont disponibles et utilisés</p>	<p>- L’UNICEF interviendra en collaboration avec les partenaires humanitaires (UNHCR, OCHA, PAM, et les ONG) dans la fourniture des matériels et services éducatifs (tentes, hangars, kits éducatifs, récréatifs) pour l’urgence et appuiera la formation des partenaires nationaux sur l’éducation en situation d’urgence ;</p>	
<p>EAU / HYGIENE / ASSAINISSEMENT</p>			
<p>Priorités ou objectifs nationaux : 1) Réduire la proportion de personnes n’ayant pas accès à l’eau potable en milieu rural de 48% à 28% d’ici 2011 ; 2) Poursuivre le développement des infrastructures, la déconcentration des activités du SNAPE au niveau de ses bases régionales et la mise en place des dispositifs antivol pour protéger le matériel d’exhaure (pompes, panneaux solaires, onduleurs) et une plus grande responsabilisation des populations dans la gestion des infrastructures. Tout ceci dans le but de renforcer les services de proximité et d’améliorer le taux de fonctionnement des pompes. Conformément aux grandes orientations du DSRP, la réalisation des infrastructures procédera d’une démarche qui assure l’équité entre les différentes régions.</p>			

3. Les familles, les communautés et les élèves des zones les plus pauvres consomment de l'eau potable, utilisent des latrines hygiéniques, respectent les règles élémentaires d'hygiène et jouissent d'un environnement sain.	3.1- Les politiques sectorielles pour la promotion de l'hygiène, de l'assainissement et de l'alimentation en Eau Potable sont définies et adoptées	<p>L'UNICEF appuie la recherche et la promotion de technologies de réalisation des PEM à moindre coût, l'institutionnalisation du suivi communautaire des PEM ;</p> <p>L'UNICEF et l'OMS appuient le programme conjoint du suivi des indicateurs de l'OMD 7, la définition d'une politique nationale d'assainissement et l'élaboration / adoption des textes d'application des codes de l'eau et de santé publique ;</p> <p>L'UNICEF, FENU et OCHA appuient, en complémentarité avec les autres partenaires au développement, l'accès à des sources d'eau potable et à des latrines hygiéniques en situation d'urgence ;</p>	<p>UNICEF: 8.000.000</p> <p>OMS : 180.000</p> <p>OCHA : 200.000</p>
	3.2- Les infrastructures d'eau et d'assainissement sont disponibles, utilisées et la qualité de l'eau consommée répond aux normes standard particulièrement en milieu rural	<p>L'UNICEF appuie le système de suivi communautaire des PEM (fonctionnement du parc existant), la réalisation des nouveaux PEM, l'analyse et la correction de la qualité de l'eau, la promotion de latrines hygiéniques à moindre coût et la mise en place de mécanisme de gestion des ordures ménagères dans les chefs lieux des CRD ;</p> <p>OCHA établira une base de données sur les points d'eau et produira des cartes GIS</p> <p>L'OMS appuie pour les équipements et produits d'analyse qualitative de l'eau ;</p> <p>UNHCR mettra à la disposition du gouvernement les infrastructures existantes dans les camps de réfugiés qui auraient été vidés dans la période 2007 – 2011 ;</p> <p>L'UNICEF et l'OMS appuient le renforcement des capacités nationales en matière d'analyse qualitative de l'eau</p> <p>Les autres partenaires au développement (AFD, BAD, BADEA, KfW, FED) appuient la réalisation de X nouveaux points d'eau et la mise en place du système de suivi des PEM ;</p>	<p>OMS : 30.000</p>

	3.3- L'environnement scolaire est rendu sain et attrayant pour les élèves en général et les filles en particulier.	L' UNICEF (EHA et éducation) appuie l'alimentation en eau potable des écoles, la construction de latrines adéquates séparées filles/ garçons, la mise en place de dispositifs et de kits d'hygiène / d'assainissement ; L' UNICEF appuie la promotion de l'hygiène à l'école et son transfert vers les communautés, l'habilitation des structures pour la gestion et la pérennisation des acquis ; L' UNICEF appuie la promotion et la diffusion de l'approche « Ecole Propre, Ecole verte » ;	
	3.4- Les familles et les communautés connaissent la relation eau/ hygiène/ santé et améliorent leurs pratiques d'hygiène	OCHA interviendra en collaboration avec les partenaires humanitaires (UNHCR, UNICEF, et les ONG) dans la fourniture des matériels et services en eau et assainissement et dans l'évaluation des points d'eau pour l'urgence et appuiera la formation des partenaires nationaux en situation d'urgence.	UNHCR : 10.000
PROTECTION DES DROITS			
Priorités ou objectifs nationaux : Le Gouvernement vise à garantir une sécurité économique à la majorité de la population ; à renforcer l'action sociale en faveur des groupes marginaux ou exclus sociaux ; assurer le meilleur épanouissement économique social de la femme à travers un cadre stratégique garantissant l'équité entre les différentes composantes de la nation			
4. Les populations vulnérables, les enfants, les femmes et les jeunes, jouissent de leur droit à la protection contre les abus, l'exploitation et la violence et ont accès aux services sociaux de base et spécialisés	4.1- Les politiques sociales sont régulièrement révisées et servent de base aux plans d'action opérationnels, coordonnés et harmonisés	Gestion de l'information, politiques, programmation enfants, UNICEF, BM (politiques et programmation) femmes : UNFPA UNICEF / USAID / coopération française / Coordination, harmonisation des interventions Tous SNU, gouvernements, UE, partenaires bilatéraux, ONG ... Réforme du système juridique UNDP, UE, UNICEF, BAD, coopération française, italienne Renforcement des capacités Coopération française, UE, UNICEF, BAD, PNUD, UNFPA, Plan Guinée Suivi et évaluation UNICEF, UNFPA, PNUD,	UNICEF : 9.200.000 UNFPA : 500.000

	<p>4.2- Les organisations de la société civile sont renforcées, ont la capacité de mobiliser des ressources et d'offrir des services sociaux spécialisés accessibles à tous y compris dans les situations d'urgence</p>	<p>UNICEF, FAO : Renforcement des capacités UNICEF et OCHA Coordination et coopération UNFPA, UNHCR, UNICEF : Formation des femmes en comité de gestion et coopératives et en SGBV, Renforcement des capacités des réseaux de jeunes handicapés ; Offres de services y compris dans les situations d'urgence ECHO, OCHA, UNICEF, UNFPA, PNUD, FENU, ONUSIDA, PAM, UNHCR, FAO UNFPA appuiera les activités d'information, de sensibilisation et de plaidoyer des réseaux en matière de population en rapport avec l'équité et l'égalité de genre et la protection des droits des groupes vulnérables.</p>	<p>UNFPA: 400.000 UNHCR: 5.000 FAO: 10.000</p>
	<p>4.3- Les communautés se sentent concernées par la protection, elles agissent à leur niveau grâce à une habilitation efficace</p>	<p>Changement des comportements Intégration des questions de protection dans les plans de développement locaux Comités locaux de protection enfants Groupes d'entraide femmes, jeunes</p>	
	<p>4.4- Les enfants, les femmes et les jeunes, participent activement à la prise de décision et à la mise en œuvre des activités de protection les concernant</p>	<p>UNICEF Parlement des enfants, Plan Guinée et les organisations féminines UNDP, UNICEF, Coopération française : Participation des jeunes à la vie associative</p>	

4. Lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose

<p>Priorités ou objectifs nationaux : Renforcer les systèmes de santé pour prévenir et lutter contre les maladies infectieuses prioritaires (Malaria, tuberculose, IST, y compris VIH/SIDA).</p>			
<p>Effet du PNUAD : En 2011, la progression du VIH/Sida est ralentie parmi les populations les plus à risque (femmes, jeunes..) et dans les zones les plus défavorisées et le taux de prévalence du VIH/Sida est maintenu en dessous de 3%, le taux de mortalité attribuable au paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes en consultation externe diminue de 10% et 30 % respectivement et 70% des patients tuberculeux à frottis positif attendus sont dépistés et 85% de ces cas sont guéris.</p>			
Effet du Programme de Pays	Produits du Programme de Pays	Rôle des partenaires	Mobilisation des Ressources
VIH/SIDA			
<p>Objectifs nationaux : Maintenir la séro-prévalence du VIH/SIDA à moins de 3%. Réduire la morbidité et la mortalité chez les personnes vivant avec le VIH par l'extension d'une prise en charge médicale et psychosociale intégrée de qualité y compris les traitements ARV.</p>			
<p>1. D'ici 2011, 50% de la cible de population sexuellement active, en priorité les femmes et les adolescents/jeunes, identifiée dans la feuille de route nationale pour l'accès universel, adoptent des comportements à moindre risque</p>	<p>1.1 La disponibilité et l'accessibilité géographique et financière des préservatifs (masculin et féminin) sont assurées dans toutes les communautés urbaines et rurales</p> <p>1.2 La population générale, en priorité les groupes vulnérables (TS, routiers, jeunes et adolescents etc.) est informée et éduqué sur les IST/VIH/SIDA et consciente de l'utilisation du préservatif,</p> <p>1.3 Un mécanisme de distribution du préservatif à base communautaire existe et fonctionne (relais communautaire)</p> <p>1.4 Les programmes d'éducation pour l'acquisition de compétence sur les IST/VIH/Sida sont élaborés et enseignés dans tous les établissements scolaires et universitaires (privés et publics).</p>	<p>UNFPA, BM apporteront leur appui financier pour l'approvisionnement en préservatifs</p> <p>UNFPA, UNICEF, BM, FAO, PNUD, UNHCR apporteront leur appui technique et financier pour la sensibilisation de la population générale</p> <p>UNFPA et BM apporteront un appui technique et financier pour le renforcement des associations impliquées dans la distribution à base communautaire des préservatifs.</p> <p>UNFPA, UNICEF, BM, OMS, PAM, FAO et PNUD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier pour la mise en œuvre de la politique nationale de communication, - Appui technique et financier pour l'organisation de séances de plaidoyer, sensibilisation et communication pour le changement de 	<p>OMS : 40.000</p> <p>UNFPA : 2.000.000</p> <p>UNHCR : 5.000</p> <p>FAO : 20.00</p> <p>PNUD : 500.000</p>

		<p>comportement en particulier en direction des groupes cible, adolescents/jeunes et femmes enceintes</p> <p>UNFPA, UNESCO, UNICEF, BM,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier pour l'élaboration des guides et manuels de formation et l'intégration du module VIH/SIDA dans le curriculum des écoles et des universités - Appui technique et financier pour la formation du personnel éducatif <p>OMS - Appui à l'organisation des séances de sensibilisation et de plaidoyer sur les thèmes identifiés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des compétences par l'organisation des séries de formation en cascades pour tous les niveaux 	
<p>2. D'ici 2011, 60% des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA sont effectivement prises en charge sur le plan psychosocial, médical, juridique et socioéconomique</p>	<p>2.1 Les services de conseil, de dépistage et de prise en charge médicale sont disponibles et accessibles au niveau des 38 districts sanitaires du pays (publics, privées et mixte).</p> <p>2.2 Les ARV, les médicaments IO et IST, les équipements de laboratoire et la logistique sont disponibles et dans toutes les structures de prise en charge.</p> <p>2.3 Des structures communautaires de prise en charge psychosociale et nutritionnelle sont disponibles et fonctionnelles pour les populations en général et des programmes spéciaux seront mis en place à l'intention des populations déplacées et réfugiées.</p> <p>2.4 Les activités de prévention de la transmission mère enfant sont intégrés dans le paquet minimum d'activité des 38 districts sanitaires.</p> <p>2.5 Les PVVIH bénéficient des services de protection juridiques (stigmatisation, rejet, participation des PVVIH) au niveau central</p>	<p>OMS, UNFPA, UNICEF et BM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier pour l'augmentation du nombre de CDV fonctionnels - Appui à la formation de personnel chargé de faire le conseil pré- et post-test. <p>BM, OMS, UNICEF, UNFPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement en équipements médicaux et consommables et en équipement informatique - Appui à la gestion de la logistique intégrée des médicaments <p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la formation sur les médicaments ARV, IO, y compris tuberculose et IST dans le cadre de la prise en charge des maladies de l'adulte et de l'adolescent (PCIMAA) - Appui à la formation du personnel médical pour la 	<p>OMS : 1.500.000</p>

	<p>et décentralisé.</p> <p>2.6 50% des PVVIH développent des activités génératrices de revenus (AGR) et tous les orphelins de Sida et des enfants vulnérables ont accès aux services sociaux de base.</p>	<p>mise en œuvre de la PCIMAA et sur l'observance du traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et logistique pour l'amélioration des performances des laboratoires périphériques et de référence <p>UNICEF, PAM, FAO, UNFPA et PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier aux programmes et structures communautaires de prise en charge psychosociale et nutritionnelle des PVVIH <p>UNICEF, UNFPA et OMS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier à l'extension de la PTME, y compris révision, adaptation et utilisation des directives concernant le traitement ARV des enfants et l'alimentation du nourrisson - Appui à la formation du personnel de santé sur la PTME <p>PNUD, UNFPA, ONUSIDA, UNICEF et BM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au suivi des textes de lois pour la protection juridique des PVVIH <p>PNUD, PAM, FAO, UNICEF et BM</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui financier pour le développement des activités génératrices de revenus pour les personnes infectées et affectées par le VIH /SIDA 	<p>FAO : 25.000</p> <p>PAM : 950.000</p>
<p>3. Les institutions nationales (communautés, ONG, services décentralisés) disposent des capacités de lutte contre le VIH Sida et les autres IST.</p>	<p>3.1 Des comités locaux sont organisés, renforcés et fonctionnent dans chaque localité urbaine et rurale pour lutter contre le Sida.</p> <p>3.2 Des plans de lutte contre le VIH Sida, sont élaborés et exécutés par les responsables locaux, les leaders communautaires et les religieux.</p>	<p>UNFPA, UNICEF, PNUD, FAO et BM Renforcement des capacités techniques et financières des comités décentralisés et déconcentrés de lutte contre le VIH/SIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation pour le développement de PAO, appui financier et en équipement pour la mise des PAO <p>UNICEF, UNFPA, OMS, PNUD et BM :</p>	<p>FAO : 15.000</p> <p>OMS : 30.000</p>

		<p>- Appui technique et financier au développement des associations des personnes vivant avec le VIH/SIDA et à leur implication dans les programmes de prévention et prise en charge</p> <p>OMS Assistance technique pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de suivi-évaluation du programme national de prise en charge des PVVIH -Formation du personnel chargé de la surveillance à l'utilisation de ces outils</p>	
<p>4. La stratégie nationale multisectorielle de lutte contre le IST/VIH/Sida est renforcée et mise en œuvre.</p>	<p>4.1 Les mécanismes de coordination dans la mobilisation des ressources et la mise en oeuvre des activités, qui appliquent le principe directeur du Three-One (une coordination, un cadre stratégique, un système de suivi/évaluation), fonctionnent effectivement.</p> <p>4.2 Un système national d'information et de surveillance du VIH Sida est mis en place et est opérationnel.</p> <p>4.3 Un cadre légal et réglementaire sur le VIH Sida est élaboré et mis en application (droit et devoir des PVVIH et du personnel soignant).</p> <p>4.4 Les documents de politique, les protocoles de prise en charge, le cadre logique de suivi évaluation sont élaborés/adaptés et disponibles à tous les niveaux.</p>	<p>Groupes thématique et technique ONUSIDA</p> <p>- Appui technique et logistique pour un renforcement de la coordination des activités multisectorielles au niveau du CNLS et des activités de prévention/prise en charge médicale au niveau du Ministère de la santé.</p> <p>- Appui dans la mise en œuvre du plan de suivi et évaluation, entre autres par le développement d'outils de collecte des données et la mise en place de logiciel de gestion</p> <p>- Appui à la finalisation, édicition, publication et vulgarisation des différents documents de normes et procédures développés par le CNLS et le Ministère de la santé.</p> <p>- Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention renforcée</p> <p>- Appui technique pour le développement de demande de financement (Fonds mondial, MAP)</p> <p>FAO : soutien nutritionnel des PVVIH</p>	<p>OMS : 800.000</p> <p>FAO : 10.000</p>
<p>Mécanismes de coordination et modalités d'exécution de programme: Le groupe thématique ONUSIDA servira de cadre de concertation et de coordination pour l'exécution des activités du SNU et le suivi des progrès vers l'atteinte des résultats avec une large participation des différents</p>			

partenaires. Le Groupe thématique élargi sera le mécanisme de coordination avec le Gouvernement, les partenaires bilatéraux et les ONGs nationales et internationales.

PALUDISME

Objectifs nationaux : Réduire de 40% la mortalité spécifique du paludisme d'ici 2015

<p>5 D'ici 2011, 60 % des personnes souffrant de paludisme, simple ou grave, sont correctement pris en charge au niveau des formations sanitaires</p>	<p>5.1 Les médicaments antipaludiques sont disponibles au niveau des structures de santé et au niveau de la communauté</p> <p>5.2 Les laboratoires des centres de santé et des hôpitaux sont équipés et approvisionnés en matériels et réactifs</p> <p>5.3 Le personnel de santé et les agents communautaires sont formés pour la prise en charge des cas</p>	<p>OMS</p> <p>Appui technique et financier au MSP dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la révision, l'adoption et la diffusion du document de politique et des directives de lutte antipaludique, - la formation du personnel en gestion rationnelle des médicaments antipaludiques (Combinaisons Thérapeutiques à base d'Artémisinine, CTA), - l'approvisionnement des structures sanitaires en CTA, tests de diagnostic rapide, équipement de laboratoire et le contrôle de qualité <p>UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise à la mise à disposition d'antipaludiques y compris pour les agents communautaires dans sa zone d'intervention - Appui à la formation des AS et des AC dans sa zone d'intervention <p>BM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement en médicaments et TDR dans sa zone d'intervention - Renforcement des capacités (formation des prestataires, équipements 	<p>OMS : 400.000</p> <p>UNICEF : 350.000</p>
<p>6. D'ici 2011, 60% des enfants de moins de 5 ans et des femmes</p>	<p>6.1 Les MII sont disponibles et accessibles à l'ensemble de la population, en particulier aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes</p>	<p>OMS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique et financier pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte anti-vectorielle par la 	<p>OMS : 300.000</p>

<p>enceintes bénéficient de moyens de protection contre les piqûres de moustiques (MII)</p>	<p>6.2 Les unités d'imprégnation des moustiquaires sont fonctionnelles dans les communautés</p> <p>6.3 Les populations, en particulier les femmes enceintes connaissent l'utilité des MII</p>	<p>prévention du paludisme chez les enfants de moins de moins de 5 ans et les femmes enceintes, notamment la fourniture de MII, la mise en place d'unités d'imprégnation et la vulgarisation de l'utilisation des MII.</p> <p>UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la fourniture et la distribution de MII pour 60% de couverture des Populations cibles dans Z. Intervention. - Appui à la formation et la fourniture d'insecticide aux groupements féminins. - Appui aux activités de mobilisation sociale pour susciter la demande de MII <p>BM : Fourniture de MII dans sa zone d'intervention</p>	<p>UNICEF :</p> <p>1.100. 000</p>
<p>7. D'ici 2011, 60% des femmes enceintes bénéficient d'une prévention efficace contre le paludisme pendant leur grossesse (TPI)</p>	<p>7.1 Les médicaments antipaludiques pour le TPI sont disponibles au niveau des structures de santé</p> <p>7.2 Le personnel de santé est formé sur la prévention du paludisme pendant la grossesse</p> <p>7.3 Les populations, en particulier les femmes enceintes connaissent l'utilité du TPI durant la grossesse</p>	<p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui dans le choix et la fourniture des médicaments de qualité aux structures de santé, la mise à niveau du personnel et la sensibilisation des groupes cibles sur le TPI <p>UNICEF :</p> <p>Appui à la formation du personnel de santé, à la fourniture de SP aux CS et à la Communication pour le Changement de Comportement dans la zone d'intervention</p>	<p>OMS : 50.000</p> <p>UNICEF : 37.500</p>
<p>8. Un plan de suivi/évaluation et de renforcement des capacités est développé et mis en oeuvre</p>	<p>8.1 Un système de notification et d'analyse des données sur le paludisme incluant le niveau communautaire est développé et mis en oeuvre.</p> <p>8.2 Un réseau de sites sentinelles fonctionnel est mis en place pour le suivi des activités de lutte.</p> <p>8.3 L'unité de coordination des activités de lutte contre le</p>	<p>OMS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui technique à la mise en œuvre du plan stratégique de l'initiative à base communautaire y compris la collecte, l'analyse des données et leur utilisation dans la planification, le suivi et l'évaluation. 	<p>OMS : 300.000</p>

	paludisme est fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à travers la structure du Système national d'information sanitaire à la mise en place et au fonctionnement des bases de données au niveau central, régional et périphérique - Appui à la surveillance de l'efficacité des médicaments et des insecticides utilisés dans le contrôle du paludisme au niveau des sites sentinelles. - Appui au MSP pour la coordination des interventions à travers l'organisation des réunions de concertation avec les partenaires et la redynamisation de l'Unité de coordination du Programme national de lutte contre le paludisme <p>UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au système de notification et participation aux activités de coordination 	UNICEF : 15.000
TUBERCULOSE			
Objectif national : Réduire la mortalité spécifique de la tuberculose de 50% d'ici 2015			
9. D'ici 2011, avoir amélioré la qualité des services DOTS à tous les niveaux du système de santé pour atteindre un taux de succès de 85%	<p>9.1 Extension de services DOTS de qualité dans l'ensemble du système de santé jusqu'au niveau périphérique (centre de santé/poste de santé).</p> <p>9.2 Expansion de DOTS communautaire dans 13 préfectures et communes du pays en collaboration avec le réseau du programme national et des partenaires ONGs.</p> <p>9.3 Renforcer le réseau de laboratoires et la pratique du contrôle de qualité dans tous les laboratoires.</p> <p>9.4 Renforcer la capacité de gestion et de suivi du PNLT au niveau central, régional et des districts incluant l'infrastructure, l'équipement, les ressources humaines, l'assistance technique, la formation, la recherche opérationnelle.</p>	<p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui au développement du matériel de formation et à la formation du personnel de santé à tous les niveaux - Développement des normes de contrôle de qualité des laboratoires et formation du personnel - Equipement des laboratoires dans les zones d'intervention - Appui à la formation sur l'utilisation des outils de collectes dans le cadre de la mise en œuvre de la DOTS communautaire 	OMS : 300.000

<p>10. D'ici 2011, augmenter le taux de détection de tuberculose pulmonaire à 70%</p>	<p>10.1 Information du public par les services de proximité en collaboration avec les ONGs et les media.</p> <p>10.2 Accès amélioré aux services DOTS dans les zones isolées.</p>	<p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Support au développement d'un plan de plaidoyer et de communication - Appui à la formation du personnel médical pour la mise en œuvre d'une stratégie avancée de détection de la Tuberculose 	<p>OMS : 100.000</p>
<p>11. D'ici 2011, augmenter le nombre de personnes prises en charge pour la co-infection VIH/SIDA</p>	<p>11.1 Coordination et partenariat améliorés entre les programmes nationaux SIDA et tuberculose et les organisations à base communautaire</p> <p>11.2 Référence de tous les patients TB aux Centres de Dépistage Volontaires.</p> <p>11.3 Référence de tous les patients co-infectés TB-VIH aux structures de Continuum des soins y compris aux anti-rétroviraux</p> <p>11.4 Accès facilité au diagnostic de la TB pour les PVVIH</p>	<p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'élaboration d'un guide actualisé pour le diagnostic de TBC chez les PVVIH et pour la prise en charge des co-infectés. - Appui technique et financier aux comités de niveau national et districtal de coordination du VIH/SIDA et Tuberculose 	<p>OMS : 50.000</p>

5. Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles

Priorités ou objectifs nationaux : Les capacités nationales sont renforcées pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.			
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations de 50 CRD à écologie fragile gèrent durablement les ressources naturelles de leurs terroirs, et les populations urbaines d'au moins 25 quartiers les plus fragiles des communes de Conakry et de 7 communes urbaines de l'intérieur du Pays ont un cadre de vie amélioré.			
Effets de Programme Pays	Produits du Programme de Pays	Rôle des partenaires	Ressources (USD)
1. Le cadre institutionnel et juridique nécessaire à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources est créé et est fonctionnel	1.1 Une politique nationale clairement définie en matière de protection et de gestion de l'environnement est élaborée et adoptée 1.2 Une loi cadre harmonisant les différents codes de gestion des ressources naturelles, de l'environnement et de la prévention des catastrophes naturelles, est élaborée, adoptée et vulgarisée. 1.3 Le Conseil National de l'Environnement et la Commission Nationale du Développement durable sont rendus opérationnels	PNUD, FAO, FEM, USAID, UNESCO contribueront à la formulation et à l'adoption de la politique UNDP, UNHCR dans des zones affectées par la présence des réfugiés OCHA contribuera au renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de gestion des catastrophes naturelles et autres situations d'urgences environnementales FAO AT à la Revue du Secteur Forestier PNUD, FAO, USAID, FFEM Le Ministère en charge de l'Environnement convoque et organise les rencontres	PNUD : 4.750.000 FAO : 112.150 UNHCR : 25.000 OCHA : 200.000 FAO : 125.300 FAO : 90.000
2. Les populations de 50 CRD à écologie fragile sont dotées et mettent en œuvre des plans d'aménagement et de gestion intégrés et participatifs des ressources naturelles	2.1 50 CRD sont cartographiées à partir d'images satellitaires ; 2.2 Les ressources naturelles de 50 CRD sont inventoriées ; 2.3 Les schémas d'aménagement des terroirs et de gestion des ressources naturelles sont négociés et adoptés.	PNUD, FENU, FAO, FEM, USAID, AFD, KFW, Guinée Ecologie, facilitent l'acquisition des images satellites et aident à l'élaboration de la cartographie ONGs, Université, Ministères concernés, font les inventaires des RN ONGs, Université, Ministères et communautés concernés élaborent les plans d'aménagement	FAO : 87.000

3. Les écosystèmes dégradés sont en cours de restauration	3.1 Un système de production de matériel végétal est mis en place dans les CRD ;	PNUD, FAO, USAID, AFD, KFW, apportent l'assistance financière pour la mise en place de pépinières forestières	100.000
	3.2 Des techniques de défenses et de restauration des sols sont appliquées par les populations ;	PNUD, FAO, USAID, AFD, KFW, apportent l'assistance technique et financière pour la formation des populations	80.000
	3.3 Les aires fragiles sont mises en défens pour leur restauration ;	UNHCR et UNDP apportera son appui à la Direction Nationale des Eaux et Forêts en Guinée Forestière dans le cadre de la réhabilitation de l'environnement, la production des plans et la réalisation des pare feus dans les zones affectées par la longue présence des réfugiés	150.000
	3.4 Des groupements forestiers sont créés et rendus opérationnels ;	PNUD, USAID et d'autres partenaires fournissent l'assistance technique et financière	UNHCR : 25.000
		Les partenaires fournissent l'assistance technique et financière	50.000

<p>4. Les aires-clefs de conservation de la diversité biologique sont durablement protégées</p>	<p>4.1 Les pratiques inappropriées d'exploitation des ressources naturelles sont réduites dans les zones forestières et les écosystèmes sensibles ; Les pratiques abusives des feux de brousse sont gérées avec la participation des populations dans 50 CRD ; 4.2 La gestion participative des ressources naturelles est promue et renforcée dans les terroirs villageois et communautaires ; La création de forêts communautaires et privées est soutenue 4.3 Les pratiques agricoles et pastorales sont améliorées dans 50 CRD à travers le pays en vue d'accroître la productivité et limiter les impacts négatifs sur l'environnement ; 4.4 Le rôle des forêts et des arbres dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, est optimisé au niveau des communautés locales ; 4.5 Les textes de lois relatifs à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement sont traduits en langues nationales, diffusés et appliqués ; 4.6 Les capacités opérationnelles des structures centrales, déconcentrées et communautaires sont renforcées ; 4.7 Les comités de bassins (réf. Code de l'eau) sont mis en place et rendus opérationnels ; 4.8 Les zones de mangroves sont aménagées et mieux gérées (réf. Projet pilote de la baie de Sangareah) ; 4.9 Les moyens de gestion des réserves nationales de la biosphère nationale sont renforcés ;</p>	<p>Appui technique à la formation/sensibilisation des communautés rurales PNUD et FEM apportent une assistance technique et financière pour la formation/éducation/sensibilisation des populations pour réduire les feux de brousse PNUD et FEM apportent une assistance technique et financière pour la formation/éducation/sensibilisation des communautés rurales FAO AT à la formulation des Plans d'aménagement des Forêts Communautaires. FAO AT à la promotion des techniques agropastorales améliorées FAO AT à la promotion du rôle des forêts et de l'arbre dans la sécurité alimentaire FAO : participe à la diffusion des textes de loi en langues nationales Appui financier pour le renforcement des capacités nationales - Assistance financière pour la création et le fonctionnement des comités de bassins - Assistance technique et financière pour l'aménagement des zones de mangroves UNESCO : assistance technique et financière à la protection des aires protégées et des réserves de biosphère UNESCO Assistance technique et financière à l'amélioration des pratiques traditionnelles de conservation et de gestion des ressources naturelles.</p>	<p>35 000 35 000 40.000 65.000 75.000 45.000 85.000 135.000 65.000 50.000 25.000 35.000</p>
<p>5. La qualité et la sécurité sanitaire des Eaux et des autres ressources naturelles sont préservées</p>	<p>5.1 Les pratiques agricoles et industrielles respectueuses des Accords et conventions sur les polluants organiques persistants (POP) sont promues et renforcées 5.2 L'utilisation de produits polluants ou toxiques pour les activités de production ou de protection des ressources naturelles est strictement contrôlée et suivie</p>	<p>FAO, PNUD, USAID, AFD, KWF : ATF dans la formation à l'utilisation rationnelle des POP</p>	<p>65 000</p>

6. La qualité du cadre de vie est améliorée dans 25 quartiers de Conakry et 7 communes Urbaines de l'intérieur du pays.	6.1 Les schémas d'aménagement urbains sont actualisés et mis en œuvre ;	BM et UNHABITAT apporte une assistance technique et financière	100 000
	6.2 La construction d'habitations à loyer modéré est promue ;	UNHABITAT apporte une assistance financière et technique	60 000
	6.3 La valorisation du recyclage des déchets est promue.	BM et USAID assistance technique pour le recyclage	200 000
7. Les élèves participent activement à la protection des écosystèmes fragiles et des espèces menacées de l'environnement.	7.1 Les capacités des enseignants en éducation relative à l'environnement sont renforcées ;	PNUD et FEM assistance financière et technique pour l'éducation environnementale	50 000
	7.2 La dimension environnementale est introduite dans le curricula des écoles élémentaires. Les cours d'éducation environnementale sont dispensés dans les écoles	USAID, AFD, KFW assistance technique et financière	100 000

ANNEXE II : CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

1. Croissance et développement des capacités productives

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les capacités productives et les opportunités d'accès à l'emploi et au revenu notamment pour les populations rurales, les jeunes et les femmes sont accrues, la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations vulnérables, spécialement les femmes et les enfants est améliorée						
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les capacités productives et les opportunités d'accès à l'emploi et au revenu notamment pour les populations rurales, les jeunes et les femmes sont accrues, la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations vulnérables, spécialement les femmes et les enfants est améliorée	- Incidence de la pauvreté (P0)	49,2% (2002/3)	30% (en 2010)	Enquêtes légères sur la pauvreté de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) ; Enquêtes et rapports du Ministère de l'emploi ; Rapports de la Direction Nationale du Plan (DNP) ; Enquêtes malnutrition	National	Faible mobilisation de l'assistance technique et financière ; lenteur administrative ; aléas climatiques et catastrophes naturelles ; Instabilité politique
	- Indice Gini d'inégalité	40,3% (2002/3)	A déterminer			
	- Incidence pauvreté rurale (P0)	59,9% (2002/3)	38% (en 2010)			
	- Revenu national brut/habitant	386 \$US (2004)	+ 25% (en 2010)			
	- Part du quintile le plus pauvre dans consommation nationale	6,4% (1994/95)	A déterminer			
	- Taux de chômage urbain des 15-25 (37) ans (Conakry)	A déterminer	A déterminer			
	- Taux de croissance PIB/tête/an	-0,3% (2000/4)	3,6% (en 2010)			
	- Taux d'investissement (% PIB)	16,2% (1996/0)	25% (en 2010)			
	- Taux d'emploi	A déterminer	A déterminer			
	- % d'enfants de – de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale	31% (en 2000)	A déterminer			
- % population ne disposant pas du minimum calorique						

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Effet du Programme de Pays 1 : Les politiques économiques et sociales sont réformées et une planification stratégique est appliquée pour l'atteinte des OMD	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de politiques sectorielles revues et alignées sur les OMD - Existence de base de données actualisée et harmonisée - Nombre de Rapports de suivi et évaluation de programmes de réduction de pauvreté produits 	<ul style="list-style-type: none"> En cours Oui A déterminer 	<ul style="list-style-type: none"> Oui Base de données harmonisées fonctionnelles Rapports réalisés et diffusés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de mise en œuvre de la SRP ; Documents de revue des programmes pays ; Rapports des ministères 	National	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse structurelle de la Gouvernance ; insuffisance de l'assistance technique et financière des partenaires de développement
Produit du programme 1.1 : Capacités du système statistique et de planification améliorées, aux niveaux central et déconcentré, pour mieux répondre à la demande d'informations économiques et sociales reposant sur les OMD et à l'analyse de l'impact des politiques et programmes de développement sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Existence du groupe de suivi-évaluation de la pauvreté avec des antennes opérationnelles - Existence de rapports national et régionaux d'activités et de suivi et d'évaluation de programmes - Enquêtes de suivi de la pauvreté - Rapport national sur le suivi des OMD régulièrement produit avec la qualité souhaitée - Stratégie nationale du système statistique élaborée, validée et mise en œuvre - Système d'info. géographiques sur le suivi de la pauvreté aux niveau central et local fonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - niveau national - niveau national - A déterminer - Disponible 	<ul style="list-style-type: none"> - niveau régional - niveau régional - A déterminer - Rapports diffusés 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports de mise en œuvre de la SRP ; Documents de revue des programmes pays ; Rapports d'activités des départements ministériels Rapports de suivi de réalisation des enquêtes 	National et régional	<ul style="list-style-type: none"> Lenteur administrative ; manque de fonds

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Produit du programme 1.2 : La connaissance des interrelations entre pauvreté, développement et dynamique de population (liée à la famille, aux migrations, à la fécondité des jeunes et à l'évolution de la prévalence du VIH/SIDA) est accrue	- Nombre de recherches, études et conférences-débats réalisées - Dimension population intégrée à la SRP	A déterminer	A déterminer	EDS ; RGPH ; Enquêtes pauvreté ; Rapports du CNPRH	National	Absence d'assistance technique et financière
Produit du programme 1.3 : Les capacités des institutions nationales dans le domaine de l'intégration des variables démographiques dans les politiques et programmes de développement intégrant la dimension genre sont accrues	- Nombre de départements ministériels et d'ONG nationales ayant intégré les variables démographiques dans leurs politiques et programmes relatifs au genre notamment	A déterminer	100 % des Ministères appliquent les recommandations de la CIPD	DSRP II disponible aux niveau central et régional	National et régional	Absence d'un programme formel avec le FMI et la Banque
Produit du programme 1.4 : Les stratégies nationales et régionales de réduction de la pauvreté actualisées et bâties autour des OMD avec une participation effective des populations pauvres et vulnérables.	Existence du DSRP II et des DSRP régionaux actualisés et bâtis autour des OMD avec une participation effective des populations pauvres et vulnérables Une expérience pilote de régionalisation des OMD est conduite dans la région de la Guinée Forestière.	- DSRP I disponible et limites analysées - Ebauche des DSRP régionaux	Oui	Rapports de mise en œuvre de la SRP ; Documents de revue des programmes de pays	National et régional	Mondiale visant à alléger la dette (I.PPTE)
Produit du programme 1.5 Une expérience pilote de régionalisation des OMD est conduite dans la région de la Guinée Forestière.	- Existence de collectivités rurales et urbaines ayant conçues et mises en œuvre des programmes de sensibilisation ou de réalisation des OMD dans leurs plans locaux de développement	Non	Oui, au moins 25% des collectivités de la Guinée Forestière	Documents de revue de programmes pays ; Rapports de suivi des OMD	Régional	Manque de concertation entre les agences ; absence de programme conjoint

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Produit du programme 1.6 : Plaidoyer du SNU pour une programmation budgétaire accordant la priorité aux secteurs sociaux, à la dimension genre et à la correction des disparités avec un budget disponible et exécuté dans une optique de développement humain	<ul style="list-style-type: none"> - Part du budget national consacrée aux secteurs <ul style="list-style-type: none"> * Santé * Education . genre - Existence d'une étude sur restructuration budgétaire et financement des OMD réalisée - Part du Finex dans le BND 	<p>A déterminer</p> <p>Non</p> <p>16,2 (1996/00)</p>	<p>A déterminer</p> <p>Oui</p> <p>25 (en 2010)</p>	Loi des finances ; Rapport d'exécution du budget national ; Programme d'Investissements Publics ; Rapports sectoriels	National	Absence d'action concrète de plaidoyer ; faible sensibilisation des autorités nationales
Produit du programme 1.7 : Les institutions nationales disposent de ressources humaines et matérielles et bénéficient d'appuis pour reformuler et mettre en œuvre des politiques sociales (protection sociale, emploi, genre) et économiques dans les principaux secteurs porteurs de croissance (agriculture, industrie, artisanat, mines...) en accord avec le DSRP révisé et les OMD avant fin 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de Politique et stratégies explicites de protection sociale élaborées en accord avec l'atteinte des OMD et adoptées - Ressources mobilisées et dépensées pour la mise en œuvre des composantes du Plan d'Action de la Politique de l'Emploi - Existence de politiques sectorielles actualisées en accord avec le DSRP révisé et les OMD 	<p>Non</p> <p>A déterminer</p> <p>Néant</p>	<p>Oui</p> <p>A déterminer</p> <p>Oui pour au moins 5 secteurs porteurs de croissance</p>	Documents de revue de programmes pays ; Rapports d'activités des départements ministériels ; Rapports de mise en œuvre de la SRP	National	Insuffisances de l'assistance technique et financière
Effet du Programme de Pays 2 : Les capacités productives et les revenus sont augmentés, notamment pour les populations rurales, les femmes et les jeunes dans les régions pauvres ou sinistrées de concentration du SNU	<ul style="list-style-type: none"> - Revenu moyen par tête dans les régions cibles - Nombre de jeunes et de femmes bénéficiaires de crédit et/ou de formation qualifiante - Nombre de producteurs ruraux par sexe encadrés et bénéficiant de crédits 	<p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p>	<p>Au moins 5% de plus</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p>	Enquêtes Rapports des ONG et des institutions	National	Insuffisance de ressources; aléas climatiques; catastrophes naturelles; conflit sociopolitique

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 2.1 : Les localités rurales et semi-urbaines pilotes de Haute Guinée, de Moyenne Guinée et de Guinée Forestière disposent d'infrastructures économiques et sociales appropriées (pistes rurales, ouvrages de franchissement, magasins de stockage...) favorisant l'accès aux marchés et l'accroissement de la production agricole	- Nombre d'ouvrages de franchissement réhabilités pour désenclaver les zones de production dans les régions cibles	A déterminer	A déterminer	Documents de revue de programmes de pays ; Rapports d'activités des départements ministériels	National et local	e
	- Nombre de kilomètres de pistes rurales construits et réhabilités	A déterminer	A déterminer			
Produit du Programme 2.2 : Des technologies appropriées et à faibles coûts de traitement et de conservation des produits locaux sont accessibles	- Nombre et type d'équipements offerts - Nombre de populations bénéficiaires	A déterminer	A déterminer	Documents de revue de programme de pays	National et régional	
Produit du Programme 2.3 : Les activités économiques non agricoles diversifiées en milieu rural et semi urbain et les emplois extra agricoles dans les domaines de l'artisanat, du commerce, de la pêche sont promus et augmentent les opportunités locales	- Taux d'emplois non agricoles dans les zones rurales et semi urbaines d'intervention - Nombre d'artisans locaux et de travailleurs non agricoles formés et équipés	A rechercher	Plus 5% A déterminer	Rapports d'activités des projets , ONG. Documents de revue des programmes pays	Préfectures Communes et Villages	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 2.4 : L'environnement économique et institutionnel davantage favorable au développement du secteur privé, à la compétitivité des entreprises et à l'amélioration des revenus des populations	- Etudes et Evaluations sur le cadre réglementaire et administratif régissant le développement des micro, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat	Non	Oui	Documents de revue des programmes de pays ; rapports FMI/BM ; Rapports d'activités des départements ministériels		
	-Nbre moyen de jours pour créer une PME	Non	Oui			
	- Modules de formation conçus sur l'entreprenariat et développés dans les curricula des établissements d'enseignements secondaires	Non	Oui			
	- Projet d'appui au développement du contrôle de qualité et de la normalisation en Guinée	Non	Oui			
Produit du Programme 2.5 : Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions de micro-finance sont renforcées pour un accès accru des femmes et des jeunes au micro-crédit dans les régions défavorisées	- Nombre d'institutions de micro-finance opérationnelles dans les zones ciblées - Evolution du nombre de jeunes et de femmes bénéficiant de micro-crédits dans les localités ciblées	A déterminer	Au moins 1 par localité ciblée	Documents de revue de programmes de pays ; Rapports de la BCRG ; Rapports des institutions de microfinance		
		A déterminer	Au moins 10.000 de plus avec l'appui du SNU			

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 2.6 : Soutien aux initiatives d'auto-promotion locales dans les zones d'accueil des réfugiés et des déplacés en Guinée Forestière et en Haute Guinée et programmes de DDR mis en œuvre en faveur des jeunes volontaires ex-combattants avant fin 2011	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole d'accord signé et mis en œuvre dans le cadre de programme conjoint de DDR en Guinée Forestière - Existence de centres locaux de formation réhabilités 	<p>Protocole d'accord signé entre PNUD et PAM pour la réinsertion économique des jeunes ex-combattants volontaires</p> <p>Locaux non appropriés</p>	<p>Ressources mobilisées et programme DDR mis en œuvre dans les localités pilotes au moins</p> <p>Oui</p>	Documents de revue des programmes de pays ; Rapports d'évaluation		
Effet du Programme de Pays 3 : Les pratiques alimentaires et nutritionnelles améliorées et diversifiées et les capacités nationales renforcées pour la surveillance et la gestion de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de la population souffrant de faim - Evolution du ratio dépenses alimentaires sur dépenses totales dans les ménages pauvres - Pourcentage de la population en dessous de la norme d'apport calorique minimum - Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale 	<p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p>	<p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p>	Enquêtes nationales ; Rapports EIBEP		
Produit du programme 3.1 : La stratégie nationale de sécurité alimentaire et le plan d'action nutritionnel mis en oeuvre	Existence d'un programme national de sécurité alimentaire validé et mis en oeuvre	Non	Oui	Document disponible		

RESULTATS ESCOMPTES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPH.	FACTEURS DE RISQUES
Produit du programme 3.2 : Des projets communautaires de production locale, d'agroforesterie, de petit élevage, de pisciculture et de transformation de produits alimentaires mis en œuvre dans les CRD de la Moyenne et Haute Guinée	- Ressources financières mobilisées dans le cadre de Telefood et de l'Initiative PPTE pour la mise en œuvre de projets communautaires	A déterminer	A déterminer	Rapports d'exécution des projets ; Documents de revue de programmes pays	Local	
	- Nombre de plantations à haute valeur ajoutée et de haies vives mises en valeur	A déterminer	A déterminer			
	- Nombre de jardins scolaires communautaires	A déterminer	A déterminer			
Produit du programme 3.3 : Un système d'information et de cartographie de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité (SICIAV/VAM) élaboré et mis en place	- Existence d'un SICIAV/VAM à jour	Non	Oui	Rapports du SICIAV/VAM ; Documents de revue de programmes pays	National	
Produit du programme 3.4 : Les outils et mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles dues aux aléas climatiques et aux catastrophes mieux définis et opérationnels	- Existence d'outils et de mécanismes de prévention et de gestion de crises alimentaires et nutritionnelles - Existence de plan de contingence	Oui	Mis à jour continu	Document relatif au Plan de contingence ; Documents sur les outils et mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires		
		Oui	Mis à jour continu			

2. Améliorer la gouvernance et renforcer les capacités institutionnelles et humaines

Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats						
EFFETS DE PROGRAMMES ET PRODUITS	INDICATEURS	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPHIQUE	FACTEURS RISQUES
<p>Effet de programme Pays 1 : Le processus de décentralisation est consolidé</p> <p>Produit de programme 1.1 : - 150 acteurs locaux, dont 30% de femmes, sont formés et vulgarisent les outils juridiques et administratifs du processus de décentralisation</p> <p>Produit de programme 1.2 : - Les plans de développement locaux sont élaborés, mis en œuvre et bénéficient d'un système de suivi/évaluation selon une approche participative.</p> <p>Produit de programme 1.3 : Les collectivités locales mobilisent les ressources financières pour la mise en œuvre efficace de leurs PDL.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Nombre des collectivités dont l'état des lieux est élaboré et validé (Situation de référence) - Le nombre d'acteurs de chaque collectivité qui maîtrisent les mécanismes de décentralisation et sont capables de les mettre en œuvre - Nombre de collectivités disposant d'un PDL - Nombre des collectivités ayant une augmentation des revenus internes - Le nombre de collectivités locales qui respectent les procédures pour le déboursement des fonds 		<ul style="list-style-type: none"> - 150< collectivités <341 - 150 acteurs par collectivité dont 30% de femmes - 150< PDL <341 - Au moins 150 acteurs de chaque collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'Evaluation sur la décentralisation en Guinée - Rapport d'évaluation des programmes de renforcement des capacités locales - Rapport d'évaluation des programmes de renforcement des capacités locales - Rapport d'évaluation des programmes de renforcement des capacités locales 	<ul style="list-style-type: none"> Toute la Guinée Toute la Guinée Toute la Guinée Toute la Guinée 	

<p>Effet de programme pays 2 : Les citoyens bénéficient de services publics de qualité, notamment dans les domaines (éducation, santé, eau, développement rural...etc.)</p> <p>Produit de programme 2.1 : Les services déconcentrés disposent de compétences techniques administratives et leurs capacités financières sont renforcées</p> <p>Produit de programme 2.2 : La promotion et la protection des droits des citoyens sont mieux assurées</p> <p>Produit de programme 2.3 : La traçabilité des dépenses publiques permet d'assurer un transfert effectif et une bonne gestion des ressources publiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de CRD qui ont élaboré leur diagnostic participatif prenant en compte les thématiques de la gouvernance locale et les droits humains - Nombre d'agents des services déconcentrés formés sur les procédures administratives et financières - Nombre de manuels de procédures disponibles - Nombre de services d'informations et de conseils de proximité effectifs - Part des dépenses de fonctionnement (titres III et IV) des secteurs prioritaires consacrés aux services déconcentrés - Part des crédits décaissés qui parviennent effectivement aux structures bénéficiaires - Nombre de formation d'agents des services publics et décentralisés sur la transparence, la responsabilité et la redevance 		<ul style="list-style-type: none"> - 341 collectivités - un budget de fonctionnement alloué aux services déconcentrés - Ombudsperson au niveau national - 8 services d'informations et de conseils de proximité - < 150 agents par région administrative - Les structures déconcentrées des secteurs prioritaires - 341 collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'Évaluation sur la décentralisation en Guinée - Rapport d'évaluation sur la déconcentration - Rapport d'évaluation sur la déconcentration - Enquêtes sur la traçabilité des dépenses - Rapport d'Évaluation sur la décentralisation en Guinée 	<p>Guinée</p> <p>Guinée</p> <p>Guinée</p> <p>Guinée</p> <p>Guinée</p>	
---	--	--	---	--	---	--

<p>Effet de programme pays 3 : La gestion des finances publiques est améliorée</p> <p>Produit du programme 3.1 : Les capacités humaines et techniques des structures de gestion, des institutions de contrôle, (Parlement, Chambre des Comptes...etc) des collectivités et des médias sont renforcées dans le domaine de la gestion des Finances Publiques ;</p> <p>Produit du programme 3.2 : Une approche intégrée de lutte contre la corruption est mise en œuvre ;</p> <p>Produit du programme 3.3 : Les recettes publiques, en termes réels, sont améliorées et sécurisées ;</p> <p>Produit du programme 3.4 : L'allocation des dépenses publiques reflète les priorités stratégiques et s'exécutent de manière efficace et efficiente conformément aux procédures ;</p> <p>Effet de programme pays 4 : L'impact de l'aide publique sur les conditions de vie de la population est renforcé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de collectivités ayant reçu des ressources au moins 3 fois par an via les mécanismes décentralisés de transfert des ressources du niveau central vers les collectivités - Le nombre de collectivités ayant le nombre de personnel complet requis par poste - Le taux de recouvrement de la Contribution au Développement Local (CDL) - La part de la CDL dans le FDL - Le nombre de collectivités qui gère de façon transparente le FDL, conformément au manuel de procédures - Pourcentage des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté absolu - Taux d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable...) 		<ul style="list-style-type: none"> -150< collectivités<341 collectivités - 341 collectivités - 90% - 50% - 341 collectivités - Budget national - 80% des services publics - Toute la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des collectivités - Rapport d'évaluation des collectivités à la base - Rapport d'évaluation des collectivités à la base - Revue des dépenses publiques - Résultats d'enquête sur la pauvreté -Rapport sur le taux d'accès aux services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> Guinée Guinée Guinée Guinée Guinée Guinée Guinée 	
---	--	--	---	---	--	--

<p>Produit du programme 4.1 : Les capacités de planification, de coordination et de suivi de l'aide sont renforcées</p>	<p>- Mécanisme de coordination mis en place et rendus fonctionnel</p>		<p>- Autorités et structures locales</p>	<p>- Rapport sur la planification et la coordination de l'aide</p>	<p>Guinée</p>	
<p>Produit du programme 4.2 : La coordination de l'aide assure l'efficacité et la simplification de l'intervention des bailleurs de fonds</p>	<p>- Nombre de programmes multi-bailleurs mis en place avec des négociations revues et évaluations conjointes</p>		<p>- Gouvernement et services de planification, partenaires au développement</p>	<p>-Rapport sur les programmes de développement et coordination de l'aide</p>	<p>Guinée</p>	
<p>Produit du programme 4.3 : Renforcer la synergie entre l'administration centrale et les autorités locales dans la planification et le suivi de l'exécution de l'aide</p>	<p>- Mécanismes de planification et de suivi de l'exécution de l'aide mis en place et fonctionnel</p>		<p>- Structures déconcentrées et les autorités locales</p>	<p>Rapport</p>	<p>Guinée</p>	
<p>Effet de programme pays 5 : L'administration publique, les partis politiques, la société civile, le secteur privé participent efficacement au processus de développement</p>	<p>- La proportion de services déconcentrés qui ont reçu les 75% des ressources annuelles qui les sont affectées selon les lois de finance</p>		<p>- 90% des services déconcentrés</p>	<p>Rapport d'Enquêtes sur la traçabilité des dépenses publiques sont réalisées et des leçons tirées</p>	<p>Guinée</p>	
<p>Produit de programme 5.1 : Les capacités des associations et institutions qui oeuvrent dans la promotion et la protection des droits humains et de la paix, sont renforcées</p>	<p>- Nombre ou pourcentage d'associations / institutions dont les capacités sont renforcées</p>		<p>- Association et institutions oeuvrant dans la promotion des droits humains et de la paix</p>	<p>-Rapport sur les programmes de renforcement des capacités et études spécifiques</p>	<p>Guinée</p>	

<p>Produit de programme 5.2 : Le processus participatif offrant un espace de dialogue et de concertation sur le développement et la lutte contre la pauvreté, est renforcé et institutionnalisé à tous les niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mécanismes participatifs mis en place et rendus effectivement fonctionnel 		<ul style="list-style-type: none"> - Niveau central, local - Structure administrative, organisation de la société civile et partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation du système participatif 	Guinée	
<p>Produit de programme 5.3 : Des autorités de régulation autonome des pouvoirs publics sont mises en places et fonctionnelles dans les services d'utilité publique (eau, électricité, télécommunication) pour préserver la concurrence</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les textes instituant ces autorités de régulation - Rapport d'actualités des organes de régulation 		<ul style="list-style-type: none"> - Autorités de régulation 	<ul style="list-style-type: none"> -Textes adoptés et signés - Rapport d'activités 	Guinée	
<p>Produit de programme 5.4 : Les capacités des partis politiques, des syndicats et des organisations faïtières sont renforcées à travers la mise en oeuvre de mécanismes de financement appropriés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Textes adoptés et mis en place pour assurer le financement des partis politiques - Volume de ressources mobilisées en faveur des partis 			<ul style="list-style-type: none"> -Texte adoptés et signés - Rapport sur le financement des partis 		
<p>Produit de programme 5.5 : Des associations de consommateurs sont créées et dynamisées pour renforcer l'efficacité des services d'utilité publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'associations créées et dynamisées 			<ul style="list-style-type: none"> - Textes de création d'association - Rapport sur le fonctionnement des associations 		
<p>Produit de programme 5.6 : La fonction publique applique un système de gestion transparent et incitatif.</p>			Fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport sur le système financier 		

3. Accès équitable aux services sociaux de base

Santé						
EFFETS ET PRODUITS 2007- 2011	INDICATEURS	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRAPHIQUE	FACTEURS RISQUES
Effet de Programme Pays 1. Les populations en particulier dans les zones les plus pauvres et notamment les enfants, les jeunes et les femmes ont accès aux services de santé de qualité dans le domaine de la santé infantile, la santé reproductive et la nutrition; la couverture des services de prévention et de prise en charge y compris au niveau communautaire des maladies à l'origine de la majorité des décès maternels et infantiles est augmentée	Taux de mortalité des moins de 5ans Taux de mortalité NN TMM TCV par antigène Taux de malnutrition % d'enfants ayant un protocole Palu Taux de mortalité maternelle NB : Indicateurs par zone et par sexe			EDS, MICS Rapports SNIS	Toute Guinée	
Produit du Programme 1.1 : Les politiques sectorielles nationales pour la santé infantile, la santé reproductive et la nutrition sont renforcées, développées ou adaptées et adoptées pour inclure toutes les interventions à forte incidence sur la mortalité et le développement	Politiques nationales et sectorielles de santé infantile et maternelle révisées et adoptées			Plan national d'action sanitaire	Toute Guinée	
Produit du Programme 1.2 : La couverture en services de prévention, de santé reproductive, de santé infantile et de nutrition est améliorée et la qualité de prise en charge des maladies à l'origine de la majorité des décès maternels, néonataux et infantiles est assurée	Nombre de centres de soins équipés et fonctionnels Taux de fréquentation des services % de consultations pré et post natales assurées par un personnel de santé qualifié				Toute Guinée	

<p>Produit du Programme 1.3 : Des aliments de complément à base de produits locaux pour le nourrisson après 6 mois sont disponibles. Une préparation locale est disponible pour les Centres de Nutrition Thérapeutique. Des aliments d'usage courant sont fortifiés et disponibles pour une utilisation nationale. Tout le sel produit localement ou importé est iodé adéquatement. Une meilleure coordination des interventions en nutrition est assurée.</p>	<p>Nombre de centres de Nutrition thérapeutique fournissant des aliments de complément enrichis</p> <p>Taux de disponibilité et de consommation de sel iodé dans les ménages</p> <p>Existence d'un mécanisme fonctionnel de coordination des interventions en nutrition</p>				Toute Guinée	
<p>Produit du Programme 1.4 : Les familles et les communautés connaissent et appliquent les pratiques familiales et communautaires en matière de santé et nutrition, SR qui ont un effet sur la survie, la croissance et le développement du nouveau né, jeune enfant et leur mère; leur accès aux services est facilité par la mutualisation.</p>	<p>Proportion des familles et individus ayant des CAP positives sur la nutrition, la santé de l'enfant et de la mère</p> <p>Nombre de mutuelles de santé mises fonctionnelles</p>			Enquêtes CAP	Toute Guinée	
<p>Produit du Programme 1.5 : Dans les zones d'urgences et de post-conflit, des services de vaccination, de nutrition et de santé reproductive sont rendus disponibles et accessibles, les centres de santé sont renforcés en médicaments essentiels</p>	<p>Taux de couverture vaccinale dans les zones de post conflit</p> <p>Nombre de centres de santé équipés et disposant de médicaments essentiels</p> <p>Nombre de rupture de chaîne de froid et de médicaments</p>			Rapports d'activités Rapport SNIS	Guinée forestière, Kindia et Forécariah	
Education de base						

Effet de Programme Pays 2 : Au moins 30% des enfants d'âge préscolaire (3-6 ans), 90% d'âge scolaire(7-12 ans) et 50% des adolescents(13-18 ans) et adultes (19-49 ans) en particulier les filles et les femmes, jouissent de leur droit à une éducation de base de qualité	TBS (F/G) TNS (F/G) Proportion enfants inscrits dans le préscolaire Taux d'inscription au primaire (F/G) Taux d'inscription au secondaire (F/G) Proportion d'enfants inscrits dans un EBNF		30 % 90 % 90 % 50 %	Annuaire statistique de l'Education Rapports d'enquêtes	Toute Guinée
Produit du Programme 2.1 : L'environnement physique et les processus d'enseignement et d'apprentissage, les techniques de suivi et d'évaluation des acquis ainsi que les politiques éducatives et la gestion du système sont améliorés	Evaluations des procédures et de la gestion du système éducatif Performance des outils et mécanismes de suivi évaluation Politique éducative et cursus scolaires révisés et adaptés				Toute Guinée
Produit du Programme 2.2 : Les services éducatifs (préscolaire, élémentaire, non formels) sont disponibles en nombre suffisant et sont utilisés	Nombre d'élèves par salle de classe Ratio élève / Maître Taux de fréquentation Nombre de manuels scolaires/élève % de centres éducatifs avec eau potable et latrines fonctionnelles				Toute Guinée
Produit du Programme 2.3 : Les parents, les familles, les communautés sont engagés pour l'alphabétisation et la scolarisation, inscrivent et maintiennent leurs enfants en particulier les filles à l'école	Taux de scolarisation des filles Taux de maintien Taux d'alphabétisation des adultes				Toute Guinée
Produit du Programme 2.4 : Dans les zones d'urgence et de post -conflit, des services éducatifs adaptés sont disponibles et utilisés	Taux de fréquentation dans les ZU % de centres éducatifs fonctionnels				Zones d'urgence et de post conflits
Eau- Hygiène- Assainissement					

Effet de Programme Pays 3 : Les familles, les communautés et les élèves des zones les plus pauvres consomment de l'eau potable, utilisent des latrines hygiéniques, respectent les règles élémentaires d'hygiène et jouissent d'un environnement sain	Taux d'accès à l'eau potable Taux d'accès aux latrines hygiéniques Nombre d'écoles avec points d'eau potable Nombre d'écoles avec latrines hygiéniques séparées F/G			EDS, MICS Rapports d'activités et d'enquêtes	Toute Guinée	
Produit du Programme 3.1 : Les politiques sectorielles pour la promotion de l'hygiène, de l'assainissement et de l'Alimentation en Eau Potable sont définies et adoptées						
Produit du Programme 3.2 : Les infrastructures d'eau et d'assainissement sont disponibles, utilisées et la qualité de l'eau consommée répond aux normes standard particulièrement en milieu rural et dans les zones d'urgence / post-conflit						
Produit du Programme 3.3 : L'environnement scolaire est rendu sain et attrayant pour les élèves, les filles en particulier.						
Produit du Programme 3.4 : Les familles et les communautés connaissent la relation eau/ hygiène/ santé et améliorent leurs pratiques d'hygiène						
Protection des droits						
Effet de Programme Pays 4 : Les populations vulnérables, les enfants, les femmes et les jeunes, jouissent de leur droit à la protection contre les abus, l'exploitation et la violence et ont accès aux services sociaux de base et aux services spécialisés	Existence textes de loi ratifiés et promulgués Nombre d'ECL ou mineurs en prison Nombre d'enfants séparés, réunifiés Nombre de cas de violences référés Proportion d'enfants travailleurs Nombre de cas de traite d'enfants Proportion d'OEV bénéficiant de prise en charge sanitaire, scolaire, nutritionnel et psycho-social			Rapports d'activités Rapports d'enquêtes Journal officiel	Toute Guinée	

Produit du Programme 4.1 : Les politiques de protection et d'habilitation sociales sont régulièrement révisées et servent de base aux plans d'actions opérationnels, coordonnés et harmonisés	Politiques sociales de protection et d'habilitation révisées et adoptées Plans d'actions opérationnels élaborés et exécutés			Rapports officiels	Toute Guinée	
Produit du Programme 4.2 : Les organisations de la société civile sont renforcées, ont la capacité de mobiliser des ressources et d'offrir des services sociaux spécialisés accessibles à tous y compris dans les situations d'urgence	Nombre d'ONGs et associations spécialisées capables de fournir des services de protection			Rapports de revues et d'évaluation	Toute Guinée	
Produit du Programme 4.3 : Les communautés se sentent concernées par la protection, elles agissent à leur niveau grâce à une habilitation efficace				Enquête CAP	Toute Guinée	
Produit du Programme 4.4 : Les enfants, les femmes et les jeunes, participent activement à la prise de décision et à la mise en œuvre des activités de protection les concernant	Taux de participation des enfants et des jeunes dans l'élaboration et l'exécution des plans d'actions			Rapports de revues et d'évaluation	Toute Guinée	

4. Lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
VIH/SIDA						
Effet de Programme Pays 1 : D'ici 2011, 50% de la cible définie dans la feuille de route nationale pour l'accès universel de la population sexuellement active, en priorité les femmes et adolescents/jeunes, à la prévention adoptent des comportements à moindre risque	Taux utilisation du préservatif masculin chez les jeunes de 20-24 ans (F/H)	F : 8.5% H : 41.9%	Augmentation de 30%	Rapport d'enquête	Tout le pays et les zones de rencontre	
	% d'écoles secondaires enseignant l'éducation sur le VIH/SIDA fondée sur les compétences psychosociales	0	50%	Rapport d'enquête		
	% des jeunes de 20-24 ans qui pensent qu'il y a moyen d'éviter le VIH/SIDA	F : 73.7% H : 84.5%	100%	Rapport d'enquête		
Produit du Programme 1.1 : La disponibilité et l'accessibilité géographique et financière des préservatifs (masculin et féminin) sont assurées dans toutes les communautés urbaines et rurales	Nombre de points de distribution possédant des préservatifs ; Nombre de contraceptifs (M/F) commandés et effectivement distribués			Rapport SNIGS ; Rapport d'enquête ; Bons de livraison Inventaires des stocks	Tout le pays et les zones de rencontre	

⁴ Quantitatif ou qualitatif

⁵ Niveau de départ de l'indicateur

⁶ Niveau d'arrivée de l'indicateur

⁷ Source de données : étude, évaluation, enquête, visite de terrain, données routine, registre

⁸ Niveau de désagrégation

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 1.2 : La population générale en priorités les groupes vulnérables (TS, routiers, jeunes et adolescents etc.) est informée et éduqué sur les IST/VIH/SIDA et consciente de l'utilisation du préservatif,	Nombre de personnes informées sur les IST/VIH/SIDA ;		100%	EDS ; MICS ; Rapport de sensibilisation ; Rapport d'Enquête	National, urbain rural, régional, préfectoral	Manque de ressources
	Nombre de personnes informées sur les biens fait de l'utilisation du préservatif		100%			
	Taux d'utilisation du préservatif (M/F)	6%	15%			
Produit du Programme 1.3 : Un mécanisme de distribution du préservatif à base communautaire existe et fonctionne (relais communautaire)	Existence d'un mécanisme de distribution fonctionnel ; Nombre de points de distribution communautaires fonctionnels ; Nombre de distributeurs		Oui	Document de programme de distribution élaboré ; Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Communes Urbaines et Rurales	
Produit du Programme 1.4 : Les programmes d'éducation pour l'acquisition de compétence sur les IST/VIH/Sida sont élaborés et enseignés dans tous les établissements scolaires et universitaires (privés et publics)	Nombre d'établissements scolaires dispensant l'éducation sur les IST/VIH/Sida ; Nombre d'établissements universitaires/professionnels dispensant l'éducation sur les IST/VIH/Sida ;			Rapport de mission d'évaluation, Rapport d'enquête	Pays	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Effet de Programme Pays 2 : D'ici 2011, 60% de la cible fixée par la feuille de route nationale pour les personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA sont effectivement prises en charge sur le plan psychosocial, médical, juridique et socioéconomique	% des personnes nécessitant ARV sous traitement	<10%	50%	Rapport PNPCSP	Zones d'intervention	
	% des centres de soins IST publics qui offrent des services de CDV du VIH et/ou aiguillent les patients vers d'autres centres	<1%	50%	Etude IP6/IP7	Zones d'intervention des agences concernées	
	% des établissements de santé capables de dispenser une prise en charge adéquate des PVVIH	<1%	10%	Enquête structures de santé	Zones d'intervention des agences concernées	
	% des femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement prophylactique complet aux ARV pour réduire le risque de TME	<1%	50%	Rapports trimestriels du PNPCSP	Zones d'intervention des agences concernées	
Produit du Programme 2.1 : Les services de conseil, de dépistage et de prise en charge médicale sont disponibles et accessibles au niveau des 38 districts sanitaires du pays (publics, privées et mixte)	- Nombre de CDV et de services de prise en charge médicale fonctionnels ; - Nombre de personnes bénéficiant de CDV ;	12	100%	Rapport d'activité, Rapport d'enquête	Les 38 districts sanitaires du pays (publics, privés et mixte)	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRAPHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 2.2 : Les ARV, les médicaments IO et IST, les équipements de laboratoire et la logistique sont disponibles et accessibles dans toutes les structures de prise en charge	- Nombre de personnes ayant besoins d'ARV ; - Nombre de personnes sous ARV, IO et IST ; - Nombre de structures dotées d'équipements et logistique de prise en charge ;	< 1%	10%	Rapport d'activités ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du Programme 2.3 : Des structures communautaires de prise en charge psychosociale et nutritionnelle sont disponibles et fonctionnelles pour les populations en général et des programmes spéciaux seront mis en place à l'intention des populations déplacées et réfugiées.	- Nombre de structures communautaires de prise en charge psychosociale et nutritionnelle disponibles et fonctionnelles ; - Nombre de personnes prises en charges ;			Rapport d'activités Rapport d'enquête	Pays	
Produit du Programme 2.4 : Les activités de prévention de la transmission mère enfant sont intégrées dans le paquet minimum d'activité des 38 districts sanitaires	- Nombre de formations sanitaires menant des activités de PTME intégrées dans un paquet minimum ;		100%	Rapport d'activités Rapport d'enquête	Pays	
Produit du Programme 2.5 : Les PVVIH bénéficient des services de protection juridiques (stigmatisation, rejet, participation des PVVIH) au niveau central et décentralisé	- Lois protégeant les PVVIH au niveau central et décentralisé promulguées et appliquées		Oui	Documents juridiques ; Journal officiel de la nation	Pays	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 2.6 : 50% des PVVIH développent des activités génératrices de revenus (AGR) et tous les orphelins de Sida et les enfants vulnérables ont accès aux services sociaux de base	- Nombre d'activités génératrices de revenus développées par les PVVIH ; - Nombre d'orphelins de sida et des enfants vulnérables ayant accès aux services sociaux de base	<5%	50% de PVVIH, Orphelins de sida et enfants vulnérables	Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Pays	
Effet de Programme Pays 3 : 80% des institutions nationales (Communautés, ONGs, services décentralisés) disposent des capacités de lutte contre le VIH/SIDA et autres IST	% des associations et ONG de PVVIH ayant bénéficié d'un appui financier pour la réalisation d'un projet Nombre de services, institutions et ONGs impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA			Base de données AGF Rapports annuels CRLS	Zones d'intervention des agences concernées Zones d'intervention des agences concernées	
Produit du Programme 3.1 : Des comités locaux sont organisés, renforcés et fonctionnent dans chaque localité urbaine et rurale pour lutter contre le Sida.	Nombre de comités locaux fonctionnels et renforcés pour lutter contre le sida			Rapport d'activités ; Rapport d'audit ; Rapport d'enquête	Villes et sous-préfectures	
Produit du Programme 3.2 : Des plans de lutte contre le VIH Sida, sont élaborés et exécutés par les responsables locaux, les leaders communautaires et les religieux.	- Nombre de plans d'actions élaborés et exécutés ; - Nombre de leaders, religieux et responsables locaux participants à l'élaboration et mise en œuvre des plans d'actions contre le VIH			Plan élaboré ; Rapport d'activités ; Rapport d'enquête	Communautés	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Effet de Programme Pays 4 : La stratégie nationale multi-sectorielle de lutte contre le VIH/SIDA est renforcée et mise en œuvre	Montant des fonds nationaux engagés par le gouvernement pour lutter contre le VIH/SIDA Nombre de recherches réalisées dont les résultats sont diffusés dans le cadre du CNLS			Enquête Base de données La PESCH	Pays CNLS/Ministère santé	
Produit du Programme 4.1 Les mécanismes de coordination dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités, qui applique le principe directeur du Three-one (une coordination, un cadre stratégique, un système de suivi/évaluation) fonctionnent effectivement	Un mécanisme de coordination sur la base du Three-one fonctionnel ; Plan de suivi/évaluation		Oui Oui	Mécanisme élaboré ; Rapport d'activités ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du Programme 4.2 : Un système national d'information et de surveillance du VIH Sida est mis en place et est opérationnel.	Existence d'un Système d'Information et Gestion (SIG) sur le VIH fonctionnel	Non	Oui	Base de données du SIG sur le VIH élaboré ; Rapport d'activité	Niveau central, régional et préfectoral	
Produit du Programme 4.3 : Un cadre légal et réglementaire sur le VIH Sida est élaboré et mis en application (droit et devoir des PVVIH et du personnel soignant).	Existence d'un cadre légal et réglementaire sur le VIH sida mis en place et fonctionnel	-	Oui	Document juridique ; Journal officiel de la nation; Rapport d'activité	Pays	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 4.4 : Les documents de politique, les protocoles de prise en charge, le cadre logique de suivi évaluation sont élaborés/adaptés et disponibles à tous les niveaux	La politique et les protocoles de prise en charge sont disponibles et appliqués	-	Oui	Document de Politique élaboré ; Journal officiel de la Nation ;	Pays	
	Un cadre logique de suivi évaluation est fonctionnel à tous les niveaux	-	Oui	Plan de suivi/évaluation ; Rapport d'activité		
PALUDISME						
Objectif national : Réduire de 40% la mortalité spécifique du paludisme d'ici 2015						
Produit du Programme 5.1 : Les médicaments antipaludiques sont disponibles au niveau des structures de santé et de la communauté	-Nombre de structures sanitaires sans rupture de stock de médicaments antipaludiques pendant 15 jours durant les 3 derniers mois	68%	100%	Rapport d'activités ; Rapport d'évaluation	Pays	
Produit du Programme 5.2 : Les laboratoires des centres de santé et des hôpitaux sont équipés et approvisionnés en matériels et réactifs	-Nombre de laboratoires des CS équipés et approvisionnés en matériels et réactifs ;	-	200 CS	Rapport d'activité ; Rapport d'évaluation	Pays	
	-Nombre de laboratoires des Hôpitaux approvisionnés en matériels et réactifs ;	-	38 HP			
Produit du Programme 5.3 : Le personnel de santé et les agents communautaires sont formés à la prise en charge des cas avec les CTA	Nombre de personnel formé (CS : 800 ; Hôpitaux : 129, Secteur Privé : 200)	0	1129	Rapport de formation	Pays	
	Nombre d'agents communautaires formés	0	400 agents des CS			

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Effet de Programme du Pays 6: D'ici 2011, 60% des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes bénéficient de moyens de protection contre les piqûres de moustiques (MII).						
Produit du Programme 6.1 : Les MII sont disponibles et accessibles à l'ensemble de la population, en particulier aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes	% de femmes enceintes dormant sous moustiquaires imprégnées ; % d'enfants de moins de 5 ans dormant sous MII	1.7% 1.4%	60% 60%	EDS, MICS, rapport d'évaluation	Pays	
Produit du Programme 6.2 : Les unités d'imprégnation des moustiquaires sont fonctionnelles dans les communautés	% de Centre de santé disposant d'unités d'imprégnation fonctionnelles	0	100%	Monitoring des CS Supervision Rapport d'Enquête	Pays	
Produit du Programme 6.3 : Les populations, en particulier les femmes enceintes connaissent l'utilité des MII	% de femmes enceintes connaissant l'utilité des MII	ND	80%	Rapport d'Enquête Rapport de mission	Pays	
Effet de Programme du Pays 7: D'ici 2011, 60% des FE bénéficient d'une prévention efficace contre le paludisme pendant leur grossesse (TPI)						
Produit du Programme 7.1 : Les médicaments antipaludiques pour le TPI sont disponibles au niveau des structures de santé	% de jour sans rupture de sulfadoxine-pyriméthamine pendant 2 semaines durant les 3 derniers mois	68%	100%	Monitoring Rapport de Supervision Rapport d'Enquête	Pays	
Produit du Programme 7.2 : Le personnel de santé est formé sur la prévention du paludisme pendant la grossesse	Nombre de prestataires CPN formés	487	1000	Rapport de formation, Rapport de supervision	Pays	
Produit du Programme 7.3 : Les populations, en particulier les femmes enceintes connaissent l'utilité du TPI durant la grossesse	% de femmes enceintes connaissant l'utilité du TPI	ND	90%	Rapport d'Enquête EDS, MICS	Pays	
Effet de programme de Pays 8 : Un plan de suivi/évaluation et de renforcement des capacités est développé et mis en oeuvre						

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 8.1 : Un système de notification et d'analyse des données sur le paludisme incluant le niveau communautaire est développé et mis en oeuvre.	Taux de complétude des données fournies : - niveau communautaire - formations sanitaires	- 80%	80% 100%	Rapport monitoring DPS/DRS Base de données PNLP et SNIS	Pays	
Produit du Programme 8.2 : Un réseau de sites sentinelles fonctionnel est mis en place pour le suivi des activités de lutte.	Nombre de sites sentinelles fonctionnels	8	10	Supervision Base de données PNLP	Pays	
Produit du Programme 8.3 : L'unité de coordination des activités de lutte contre le paludisme est fonctionnelle	Nombre d'Equipements informatiques fonctionnels Nombre de véhicules de supervision disponibles Personnel formé en gestion, épidémiologie, entomologie et communication Nombre de supervisions effectuées par an	2 2 1 1	10 5 5 2 par an	Bordereaux de réception Registre du matériel Rapport de formation Rapport de supervision	PNLP	
TUBERCULOSE						
Effet du PNUAD : D'ici 2011, la morbidité et la mortalité dues à la tuberculose sont réduites dans la populations générales, en particulier dans les populations vulnérables (PVVIH, Prisonniers, Réfugiés, enfants) et enclavées.						

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR ⁴	BASE ⁵	CIBLE ⁶	MOYEN DE VERIFICATION ⁷	ZONE GEOGRA- PHIQUE ⁸	FACTEURS DE RISQUES
Effet de programme du pays 1 : D'ici 2011, avoir amélioré la qualité des services DOTS à tous les niveaux du système de santé pour atteindre un taux de succès de 85%	Proportion de malades TPM+ guéris ou ayant terminé le traitement	71% (2003)	85%	Rapport annuel PNLAT	Pays	
Produit de programme 1.1 : La formation du personnel, y compris des agents communautaires, en matière de dépistage, de traitement et de réinsertion des malades tuberculeux est renforcée	Nombre d'agents communautaires formés en matière de dépistage, de traitement et de prise en charge des patients co-infectés	0	3800	Rapport de formation ; Rapport d'évaluation de terrain ; Rapport de mission	Pays	
Produit du Programme 1.2 : L'équipement des laboratoires de formation, est renforcé ainsi que leur approvisionnement en médicaments anti-tuberculeux.	Nombre de laboratoires équipés et approvisionnés et bénéficiant de contrôle de qualité ;	33	63	Rapport de formation ; Rapport d'activité ; Rapport d'évaluation de terrain	Pays	
Produit du Programme 1.3: L'application, à l'échelle nationale, de la stratégie DOTS dans le traitement des cas est renforcée.	Nombre de structures sanitaires appliquant la surveillance croisée TB/VIH ;	3	38 districts sanitaires	Rapport d'activité ; Rapport d'évaluation de terrain	Pays	

5. Préservation de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRA- PHIQUE	FACTEURS DE RISQUES
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations de 50 CRD écologiquement fragiles gèrent durablement les ressources naturelles de leurs terroirs et le cadre de vie des zones urbaines est amélioré.						
Effet de Programme de Pays 1 : Le cadre institutionnel et juridique nécessaire à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources est créé et est fonctionnel	Actes du cadre institutionnel et juridique disponible et opérationnel	Non	Oui	Journal officiel, Rapport d'activité	Pays	
Produit de Programme 1.1 : Une politique nationale clairement définie en matière de protection et de gestion de l'environnement est élaborée, adoptée et mise en œuvre	Actes juridiques	Non	Oui	Journal officiel, Rapport d'activité	Pays	
Produit de Programme 1.2 : Une loi cadre harmonisant les différents codes de gestion des ressources naturelles et de l'environnement est élaborée et adoptée	Actes juridiques et lois promulguées	Non	Oui	Journal officiel, Rapport d'activité	Pays	
Produit de Programme 1.3 : Le Conseil National de l'Environnement et la Commission Nationale du Développement durable sont évalués et rendus opérationnels	Cadre organique meublé et fonctionnel	Non	Oui	Rapport d'activité du conseil,	Pays	
Effet de Programme de Pays 2 : les populations de 50 CRD, à écologie fragile sont dotées et mettent en œuvre des plans d'aménagement et de gestion intégrés et participatifs des ressources naturelles	Nombre de CRD dotées de plan d'aménagement et de gestion intégrée et participative des ressources naturelles Nombre de personnes formées à la gestion durable de l'environnement		50 CRD	Rapport d'activité des plans de CRD, Rapport d'enquête Rapport de formation sur la gestion de l'environnement par CRD	50 CRD CRD	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRA- PHIQUE	FACTEURS DE RISQUES
Produit du Programme 2.1 : 50 CRD identifiées sont cartographiées à partir d'images satellitaires	Nombre de CRD cartographiées (géo référencée)	0	50 CRD	Carte satellitaire de CRD, Base cartographique	50 CRD	
Produit de Programme 2.2 : Les ressources naturelles de 50 CRD identifiées sont inventoriées	Types de ressources naturelles inventoriés par CRD		50 CRD	Rapport d'inventeur des ressources naturelles par CRD	50 CRD	
Produit de programme 2.3 : Les schémas d'aménagement des terroirs et de gestion des RN sont élaborés, adoptés et mis en œuvre	Nombre de schéma d'aménagement disponible et opérationnel			Copier des schémas	CRD	
Effet de Programme de Pays 3 : Les écosystèmes dégradés sont en cours de restauration	Superficie des écosystèmes restaurés			Rapport d'enquête d'activité de restauration, Rapport d'enquête	CRD	
Produit du programme 3.1 : Un système de production de matériel végétal est mis en place dans les CRD	Nombre de CRD possédant de pépinière forestière ; Nombre de plan par type			Rapport d'activité, Rapport d'enquête forestière	CRED	
Produit du programme 3.2 : Des techniques de défenses et de restauration des sols sont appliquées par les populations	Nombre de personnes formées à la défense et à la restauration des sols			Rapport de formation sur la défense et la restauration des sols	CRD	
Produit du programme 3.3 : Les aires fragiles sont mises en défense pour leur restauration	Superficie d'aires fragiles protégées			Rapport d'activité de protection, Rapport d'enquête	CRD	
Produit du programme 3.4 : Des groupements forestiers sont créés et rendus opérationnels	Nombre de groupements créés, Proportion de groupement fonctionnel parmi les groupes créés			Actes juridiques de création des groupements (agrément) ; Rapport d'activité de groupement ; Rapport d'enquête	CRD	

RESULTATS ESCOMPTE 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRA- PHIQUE	FACTEURS DE RISQUES
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations de 50 CRD écologiquement fragiles gèrent durablement les ressources naturelles de leurs terroirs et le cadre de vie des zones urbaines est amélioré.						
Effet de Programme de Pays 4 : Les aires-clefs de conservation de la diversité biologique sont durablement protégées	Superficie des aires-clefs protégées			<i>Rapport d'activité de protection, Rapport d'enquête</i>	Pays	
Produit du programme 4.1 : Les pratiques inappropriées d'exploitation des RN, notamment les feux de brousse, la coupe abusive de bois, sont réduites dans les zones forestières ou à écosystèmes sensibles	Nombre de personnes sensibilisées aux méfaits de la dégradation de l'environnement			Rapport de formation ; Rapport d'enquête CAP	Pays	
Produit du programme 4.2 : La gestion participative des ressources naturelles est promue et renforcée dans les terroirs villageois et communautaires, à travers la création de forêts communautaires et privées	Superficie de forêts communautaire privée créée			Document de donation ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du programme 4.3 : Les pratiques agricoles et pastorales sont améliorées dans les 50 CRD prioritaires en vue d'accroître la productivité et préserver durablement l'environnement	Nombre de domaines aménagés ; Superficie de domaines aménagés			Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du programme 4.4 : Le rôle des forêts et des arbres dans la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, est optimisé au niveau des communautés locales	Nombre de personnes sensibilisées sur l'intérêt de la protection de la forêt et de la sécurité alimentaire			Rapport de sensibilisation ; Rapport d'enquête	Pays	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRA- PHIQUE	FACTEURS DE RISQUES
Produit du programme 4.5 : Les textes de lois relatifs à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement sont traduits en langues nationales, diffusés et appliqués	Nombre textes de lois traduits ; Nombre de langues de traduction ; Nombre de personnes ayant appliqués les textes diffusés en langues nationales			Les textes traduits ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du programme 4.6 : Les capacités opérationnelles des structures centrales, déconcentrées et communautaires sont renforcées	Equipement fournit pour rendre fonctionnel ; Nombre de formation reçu par les différents cadres en charge de l'environnement			Disponibilité Equipements fonctionnel, Rapport de formation ;	Pays	
Produit du programme 4.7 : Les comités de bassins (Réf. Code de l'eau) sont mis en place et rendus opérationnels	Nombre de comités de bassin mis en place ; Proportion de comités opérationnels			PV de mise en place ; Rapport d'activité	Pays	
Produit du programme 4.8 : Les zones de mangroves sont aménagées et mieux gérées (ref. Projet pilote de la baie de Sangareah)	Superficie aménagée des mangroves			Rapport d'activité ; Rapport d'enquête ;	Pays	
Produit du programme 4.9 : Les réserves de la biosphère nationale sont mieux protégées.	Nombre de personnes ou groupement sensibilisée à la conservation de la biosphère			Rapport de sensibilisation ; Rapport d'activité	Pays	
Effet du PNUAD : D'ici 2011, les populations de 50 CRD écologiquement fragiles gèrent durablement les ressources naturelles de leurs terroirs et le cadre de vie des zones urbaines est amélioré.						
Effet de Programme de Pays 5 : La qualité et la sécurité sanitaire des Eaux et des autres ressources naturelles sont préservées	Nombre de personnes formées à l'utilisation sans danger de produit toxique			Rapport de formation	Pays	

RESULTATS ESCOMPTEES 2007- 2011 : EFFETS ET PRODUITS	INDICATEUR	BASE	CIBLE	MOYEN DE VERIFICATION	ZONE GEOGRA- PHIQUE	FACTEURS DE RISQUES
Produit du programme 5.1 : Les pratiques agricoles et industrielles respectueuses des Accords et conventions sur les polluants organiques persistants (POP) sont promues et renforcées	Nombre de personnes formées à l'utilisation sans danger de produit toxique			Rapport de formation	Pays	
Produit du programme 5.2 : L'utilisation des produits polluants ou toxiques pour les activités de production ou de protection des ressources naturelles est strictement contrôlée et suivie	Emission de dioxyde de carbone ; Type de produits toxiques utilisés dans les activités agricoles			Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Pays	
Effet de Programme Pays 6 : La qualité du cadre de vie est améliorée	La densité de la population au km ² ; Nombre moins de personnes par pièce			Rapport d'enquête	Pays	
Produit du programme 6.1 : Les schémas d'aménagement urbains sont actualisés et mis en oeuvre	Nombre de villes qui possède de schémas d'aménagement actualisé et fonctionnel			Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du programme 6.2 : La construction d'habitations à loyer modéré est promue	Nombre d'appartement modéré à louer par ville ; Type d'appartement modéré par ville			Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Pays	
Produit du programme 6.3 : La valorisation du recyclage des déchets est promue	Nombre de tonnes de déchets produits par jour et par ville ; Proportion de déchets collectés et recyclés			Rapport d'activité ; Rapport d'enquête	Pays	

PLAN INTEGRE DE SUIVI EVALUATION QUINQUENNAL : 2007 – 2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Etudes et enquêtes	<p>Actualisation de l'analyse de situation : mise en place des indicateurs de base</p> <p>Enquêtes légères sur le suivi de la pauvreté</p>		<p>Revue à Mi-Parcours (RMP)</p>	<p>EDS - IV</p>	
Evaluations			<p>Evaluation de la Stratégie de réduction de la pauvreté et de la mise en œuvre des OMD</p>		<p>Evaluation globale</p>
Systeme de Suivi Evaluation	<p>Plan Intégré de S&E (PISE) quinquennal 2007-2011</p> <p>PISE annuel 2007</p>	<p>Plan Intégré de S&E (PISE) quinquennal 2007-2011</p> <p>PISE annuel 2008</p>	<p>Plan Intégré de S&E (PISE) quinquennal 2007-2011</p> <p>PISE annuel 2009</p>	<p>Plan Intégré de S&E (PISE) quinquennal 2007-2011</p> <p>PISE annuel 2010</p>	<p>Plan Intégré de S&E (PISE) quinquennal 2007-2011</p> <p>PISE annuel 2011</p>
Renforcement de capacités en S&E	<p>Formation en DevInfo</p>	<p>Formations sur les approches de suivi /évaluation et gestion basées sur les</p>			
Activités des Partenaires	<p>Recensement Général de la Population et de l'habitat (RGPH)</p>				